

Bilan

de la situation des aînés
et de la démarche
Municipalité amie des aînés



Municipalité
amie des aînés

longueuil

Remerciements

La Ville de Longueuil tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de sa démarche dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés :

Merci aux membres du comité de pilotage pour leur engagement et leur implication dans les différentes étapes de ce projet;

Merci à l'équipe Surveillance de l'état de santé de la population de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et tout particulièrement à madame Mélissa Beaudry-Godin pour avoir réalisé les analyses statistiques nécessaires à la réalisation de ce portrait;

Merci aux représentants du Carrefour action municipale et famille pour leur soutien technique et professionnel;

Merci aux organismes communautaires et de loisir du territoire d'avoir permis à la Ville de rejoindre les aînés dans leur milieu et ainsi accroître le succès des activités de consultation;

Merci aux employés de la Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la Ville d'avoir collaboré aux différentes étapes de la démarche;

Merci aux représentants des différentes directions de la Ville et à tous les partenaires dont le Réseau de transport de Longueuil, l'Office municipal d'habitation de Longueuil et les Centres de santé et de services sociaux du territoire pour leur expertise et leur collaboration;

Un merci tout spécial aux bénévoles mesdames Hedwige de Montjoye et Cécile Vanasse pour avoir agi à titre de secrétaire lors de la tenue des groupes de discussion et à mesdames Lucienne Roy et Louise Pellerin pour avoir procédé à l'entrée des données relatives au sondage.

Et finalement, merci à toutes les personnes aînées qui ont participé aux activités de consultation de la Ville.

Merci à vous tous !

Table des matières

	Mot de la présidente	6
	Mot de la mairesse	7
1	Introduction	8
2	Le programme Municipalité amie des aînés (MADA)	10
	2.1 Les origines du programme MADA.....	10
	2.2 La démarche MADA à Longueuil.....	10
	2.3 Élaboration du plan d'action	13
3	Portrait statistique des aînés de Longueuil.....	14
	3.1 Données démographiques.....	14
	3.2 Données socio-économiques	19
	3.3 Données socio-culturelles.....	26
4	Bilan de la situation.....	27
	4.1 Le transport	27
	4.1.1 L'utilisation de l'automobile.....	27
	4.1.2 Les modes de déplacement actif	28
	4.1.3 L'utilisation des services de transport en commun.....	28
	4.1.4 Des alternatives aux moyens de transport conventionnels	29
	4.2 L'habitation.....	30
	4.2.1 Des mesures qui contribuent au maintien à domicile.....	31
	4.2.2 La recherche d'une nouvelle résidence	32
	4.2.3 Des défis à relever	34
	4.3 Le loisir et les saines habitudes de vie	35
	4.3.1 Des goûts et des besoins variés	35
	4.3.2 Favoriser et maintenir les pratiques de loisir.....	36
	4.4 La valorisation, la participation sociale et le bénévolat.....	38
	4.4.1 Les aînés et le bénévolat	38
	4.4.2 Valoriser l'implication des aînés	39

4.5 La communication.....	40
4.5.1 Les contacts personnalisés.....	40
4.5.2 Les moyens de communication écrits	41
4.5.3 D'autres moyens de communication	41
4.5.4 L'utilisation d'Internet.....	42
4.6 Les espaces extérieurs et les bâtiments municipaux	43
4.6.1 Les parcs et les espaces verts.....	43
4.6.2 Favoriser l'accessibilité aux bâtiments municipaux.....	44
4.7 La sécurité	45
4.7.1 La sécurité dans les déplacements.....	45
4.7.2 La sécurité et la prévention	46
5 Conclusion	49
6 Bibliographie	50
Annexe 1 Population des 55 ans et plus de Longueuil par quartier	52
Annexe 2 Rapport des consultations.....	53
Annexe 3 Résultats du sondage.....	65



Une démarche rassembleuse pour un défi collectif

À titre de présidente du comité de pilotage de la démarche Municipalité amie des aînés de Longueuil, je suis très heureuse que la Ville présente un plan d'action à l'image de nos aînés.

La consultation des aînés et le plan d'action qui en résulte marquent une étape importante de notre défi collectif.

Cette démarche des deux dernières années des membres du comité de pilotage nous aura permis de constater la volonté de notre communauté de réussir une ville active et plus près des aînés.

Clairement, l'engagement des membres du comité auprès des aînés est intrinsèquement lié au succès de cette démarche rassembleuse et je les en remercie chaleureusement.

Je remercie également le ministère de la Santé et des Services sociaux pour sa contribution financière, le Carrefour action municipale et famille pour son accompagnement, les organismes et partenaires du milieu pour leur soutien ainsi que les centaines d'aînés qui ont participé à nos consultations.

Monique Bastien
Conseillère municipale
et présidente du comité de pilotage
de la démarche Municipalité amie des aînés de Longueuil

Longueuil, une ville où il fait bon vieillir



En 2011, la Ville de Longueuil adhère à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), un programme du gouvernement du Québec inspiré d'une initiative de l'Organisation mondiale de la Santé. Faisant la promotion du vieillissement actif, cette démarche nous permet de mieux adapter nos milieux de vie et nos services afin qu'ils répondent davantage aux besoins et à la réalité des aînés. Elle vise également à favoriser leur épanouissement intellectuel et physique, de même que leur sécurité.

Pour réaliser cette démarche et le plan d'action qui en découle, pour réaliser ensemble une ville où il fait bon vieillir et où la qualité de vie des aînés est au cœur des préoccupations de la Ville, un diagnostic de la situation s'imposait.

Plusieurs étapes ont été franchies pour dresser ce portrait global. Affirmant notre volonté d'agir, nous avons réuni les intervenants de milieux communautaires, de la santé et des services sociaux, des employés municipaux et des organismes de tous horizons. Nos aînés ont été consultés et engagés tout au long du processus, car la réussite de cette démarche repose sur la mobilisation de tous les acteurs de notre communauté.

Les grandes lignes de l'état de la situation se dessinent à travers les pages de ce bilan. Les informations et observations qui s'en dégagent ont permis de guider les réflexions et les actions des membres du Comité de pilotage dans l'élaboration du plan d'action à l'égard des aînés.

Ce bilan est donc plus que nécessaire à la réussite de notre démarche MADA, il est essentiel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caroline St-Hilaire'.

Caroline St-Hilaire
Mairesse de la Ville de Longueuil

1. Introduction



Participante d'un atelier d'aquarelle offert par la Ville de Longueuil au Centre culturel Jacques-Ferron



Crédit : Breault-Lambert, ALPA

Le vieillissement de la population, quel beau défi! En fait, ce phénomène modifiera le visage du Québec au cours des prochaines années et bien entendu celui de la Ville de Longueuil. C'est pour cette raison que Longueuil a pris la décision en 2011 de faire face à ce défi en entamant une démarche dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés (MADA).

Comme il sera possible de le constater tout au long de cet ouvrage, qui se veut un bilan non exhaustif de la situation des aînés demeurant à Longueuil, l'augmentation du nombre des personnes de 65 ans et plus devra être prise en considération lors de la mise en place des différents plans, mesures ou politiques que la Ville adoptera au cours des prochaines années.

Dans un premier temps, il sera question des grands principes de la démarche MADA et par la suite suivra une présentation statistique de la situation des aînés de Longueuil. Finalement, les différents thèmes retenus pour l'élaboration de la démarche seront explorés. Pour chacun de ces thèmes, un portrait de situation sera fait en faisant état des réalisations de la Ville et des organismes du milieu, et ce, en faisant référence aux données recueillies auprès des aînés lors des consultations publiques réalisées par la Ville à l'automne 2012.

Comme il existe plusieurs tables de concertation et regroupements sur le territoire, les grands constats que ces derniers avaient faits au cours des dernières années ont été pris en considération lors de l'élaboration du cadre de la démarche. En effet, ces regroupements avaient soit déjà identifié des besoins ou participé à la réalisation des différentes politiques sociales de la Ville notamment le Plan de développement social et communautaire (PDSC) et le Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) finalisés en 2005 et 2006. D'autres documents traitant du vieillissement furent également utilisés pour mettre en relief les différents éléments traités dans ce présent ouvrage.

2. Le programme Municipalité amie des aînés (MADA)

2.1 Les origines du programme MADA

Préoccupée par le phénomène du vieillissement de la population, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en place en 2007 le Guide mondial des villes-amies des aînés. De cette initiative sont nés sept (7) projets pilotes au Québec. Aujourd'hui se sont plus de 500 municipalités québécoises qui sont inscrites dans la démarche Municipalité amie des aînés renommée ainsi par le gouvernement du Québec en 2009.

Au cœur de cette démarche, un principe: **le vieillissement actif**. L'OMS définit ce principe comme étant « un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse¹. » Pour atteindre cet objectif, les villes se doivent d'adapter leurs façons de faire afin que leurs services et leurs installations répondent mieux aux besoins des aînés qui représenteront près du quart de la population du Québec d'ici 2024.



Municipalité
amie des aînés

2.2 La démarche MADA à Longueuil

À l'automne 2011, le comité de pilotage fut constitué afin d'entamer la démarche. Le comité, présidé par la conseillère municipale Monique Bastien, comptait parmi ses membres des citoyens des trois arrondissements, des représentants d'organismes communautaires, des représentantes des Centres de santé et de services sociaux du territoire et une représentante de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil. Les travaux entourant la démarche MADA furent coordonnés par Karine Laprise, régisseuse à la Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire qui a agi à titre de chargée de projet-MADA. Par la suite, pendant la période de mise en œuvre du plan d'action (2013-2014-2015), ces acteurs veilleront au suivi du plan d'action et ils auront également un mandat consultatif.

¹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Genève, 2007, p. 1.

Le comité de pilotage MADA



Rangée du haut de gauche à droite :

Danielle Auclair, Centre de santé et de services sociaux Champlain Charles-Le Moyne
Anyela Vergara, Centre de soutien entr'Aidants
Josée Plante, Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil
Marilou Demers, Maison des Tournesols (Les Loisirs Thérapeutiques de Saint-Hubert)
Karine Laprise, chargée de projet MADA Ville de Longueuil
Marie-Claude Gagné, Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil
Noëlline Lagacé, Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher
Josée Dugas, Centre de bénévolat de la Rive-Sud

2^e rangée :

Pauline Chouinard Guertin, citoyenne de l'arrondissement Saint-Hubert,
Caroline St-Hilaire, Mairesse de Longueuil,
Monique Bastien, conseillère municipale responsable politique de la démarche MADA.

Assis :

Hedwige de Montjoye, citoyenne de l'arrondissement Vieux-Longueuil secteur Lemoyne,
Jean-Pierre Roy, citoyen de l'arrondissement Greenfield Park.

Étaient absents :

François Teasdale, citoyen de l'arrondissement de Saint-Hubert
André Dessureault, Baladeur René
Flore Barrière, citoyenne de l'arrondissement du Vieux-Longueuil

Afin d'établir les bases du plan d'action, les résultats des différents portraits et constats réalisés depuis les dernières années par les acteurs du milieu ont été pris en considération. Des rencontres ont également eu lieu avec les représentants des directions de la Ville et des partenaires, tels que le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et l'Office municipal d'habitation de Longueuil (OMHL), dans le but d'établir le portrait des actions actuelles ayant un impact sur les aînés. Ces intervenants forment le comité de mise en œuvre dont la tâche principale fut d'analyser la faisabilité de chacune des actions et d'établir un calendrier de réalisation. Les membres de ce comité furent rencontrés individuellement afin qu'ils puissent dresser le bilan de leurs actions à l'aide de fascicules réalisés par la chargée de projet. Pendant la durée du plan d'action, ces derniers verront à coordonner la mise en œuvre des actions relevant de leur direction ou de leur organisation.

**LE CADRE DE LA DÉMARCHE MADA,
PRÉVOIT SEPT GRANDES ÉTAPES :**

- 1. L'obtention de l'accord des élus municipaux et identification d'un responsable des dossiers aînés;**
- 2. La mise sur pied d'un comité de pilotage;**
- 3. La réalisation d'un diagnostic du milieu (profil du territoire, recension des services et analyse des besoins des aînés);**
- 4. La rédaction d'un plan d'action;**
- 5. La mise en œuvre des actions;**
- 6. L'évaluation continue de la démarche et des actions;**
- 7. L'élaboration d'un plan de communication et promotion de la démarche.**

Les aînés ont également été consultés afin d'établir un portrait plus précis des défis auxquels ils faisaient face au quotidien, et ce, afin d'identifier adéquatement les actions à prioriser. Un sondage fut complété par plus de 1 000 aînés et 117 personnes furent rencontrées lors de la tenue de groupes de discussion. Ces activités ont joint des aînés des trois arrondissements. Les données recueillies pendant ces consultations auront permis de rédiger, préciser et bonifier le plan d'action. De plus, ces données seront utilisées pour mieux illustrer les besoins des aînés pour chacun des thèmes. Ces données ont été annexées à ce présent bilan.

2.3 Élaboration du plan d'action

Cette démarche a été guidée par différents éléments au cours de son élaboration. Il était primordial de considérer tous les domaines dans lesquels l'intervention municipale pouvait avoir un impact favorable et considérable.

Un principe : l'accessibilité

L'accessibilité s'est avérée être au cœur de toute la démarche. L'accessibilité des ressources présentes sur le territoire de la Ville de Longueuil, les ressources en matière de :

1.  Transport
2.  Habitation
3.  Loisir et saines habitudes de vie
4.  Valorisation, participation sociale et bénévolat
5.  Communication
6.  Espaces extérieurs et bâtiments municipaux
7.  Sécurité

Un objectif : favoriser le vieillissement actif

Sept thèmes ont donc été privilégiés et ils représentent la base du plan d'action. Le concept de vieillissement actif étant la pierre angulaire de la démarche MADA, ces travaux ont permis d'identifier ces thèmes comme étant des déterminants clés dans l'atteinte de cet objectif.

Un moyen : moduler les façons de faire de la Ville

Pour en arriver à atteindre cet objectif, les façons de faire de la Ville devront être modulées afin de prendre en considération les besoins des aînés lors de la réalisation des activités relevant des champs de compétence de la municipalité. Bien entendu, ces modifications devront être guidées par la volonté de rendre les différentes ressources et services accessibles aux aînés. Il est important de noter que le plan d'action vise également à appuyer les initiatives du milieu allant dans ce sens.

De plus, il a été convenu de baser les travaux du comité de pilotage sur les grands constats ou pistes d'action que les différents portraits ou études réalisées dans le passé avaient permis d'identifier. Dans un souci de rendre la Ville et ses installations accessibles, cette démarche MADA est intimement liée au Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) et en ligne directe avec les objectifs du futur Plan stratégique de développement durable (PSDD) de la Ville de Longueuil.

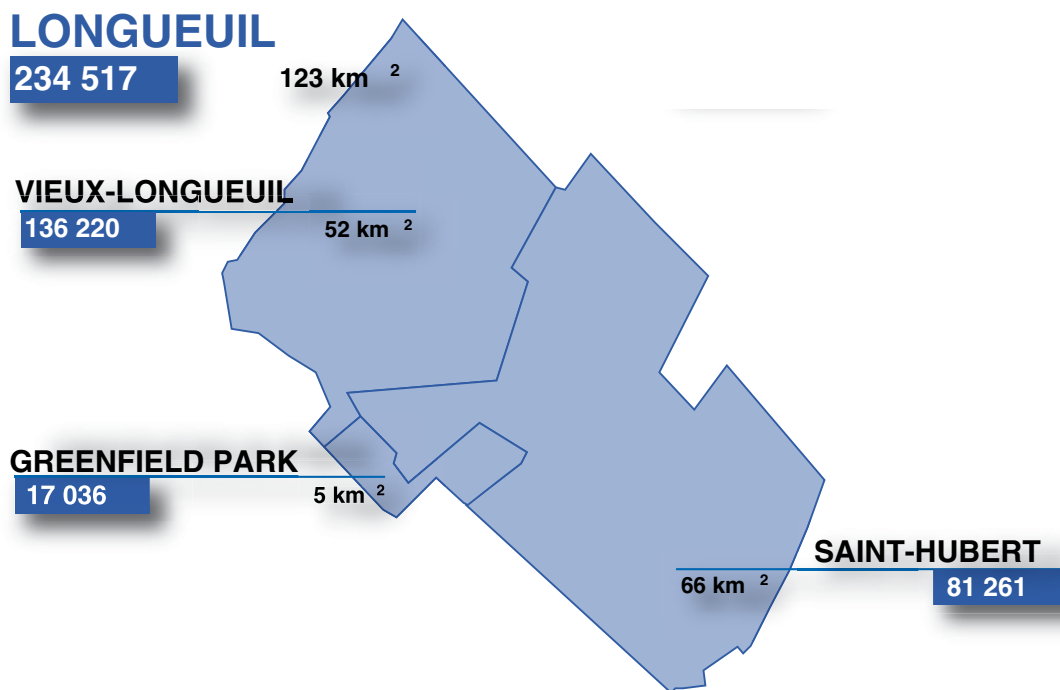
3. Portrait statistique des aînés de Longueuil

Afin d'avoir une vision globale de la situation des aînés à Longueuil, il était important de présenter un bilan statistique illustrant l'impact qu'aura le vieillissement à Longueuil au cours des prochaines années. Pour ce faire, ces données seront mises en perspective avec celles du Québec ou celles de l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil qui inclue les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Longueuil. À moins d'indications contraires, les données traitées dans ce document ont été fournies par l'équipe Surveillance de l'état de santé de la population de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

3.1 Données démographiques

Depuis les dix dernières années, la Ville de Longueuil a subi plusieurs grands bouleversements dans sa constitution. La fusion de 2002 et les résultats des référendums de juin 2004 ont donné naissance à la Ville de Longueuil composée de ses trois arrondissements: Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil qui inclut également le territoire de l'ancienne ville de Le Moyne. Longueuil est ainsi devenu la 5^e plus grande ville au Québec avec une population de plus de 234 000 personnes. Ce portrait repose en partie sur des données issues du Recensement de 2006, lesquelles se rapportent aux trois arrondissements et à l'ancienne ville de Le Moyne, puisqu'à l'époque, cette dernière n'était pas encore fusionnée à l'arrondissement du Vieux-Longueuil.

Population de Longueuil au 1^{er} juillet 2012



Source : Décret de population pour 2013, Gazette officielle du Québec, 9 janvier 2013.

Tableau 1

Population âgée de 55 ans et plus selon le sexe et l'âge. Longueuil et ses arrondissements, 2011

Vieux-Longueuil			
	Hommes	Femmes	Total
55 à 64 ans	8 815	10 095	18 910
	46,6 %	53,4 %	
65 à 74 ans	5 595	6 970	12 560
	44,5 %	55,5 %	
75 à 84 ans	3 005	4 375	7 390
	40,7 %	59,2 %	
85 ans et plus	660	1 995	2 645
	25,0 %	75,4 %	

Saint-Hubert			
	Hommes	Femmes	Total
55 à 64 ans	5 405	5 865	11 270
	48,0 %	52,0 %	
65 à 74 ans	3 170	3 415	6 590
	48,1 %	51,8 %	
75 à 84 ans	1 215	1 520	2 730
	44,5 %	55,7 %	
85 ans et plus	225	540	765
	29,4 %	70,6 %	

Greenfield Park			
	Hommes	Femmes	Total
55 à 64 ans	1 130	1 285	2 420
	46,7 %	53,1 %	
65 à 74 ans	750	895	1 650
	45,5 %	54,2 %	
75 à 84 ans	375	495	870
	43,1 %	56,9 %	
85 ans et plus	80	140	220
	36,4 %	63,6 %	

Longueuil			
Hommes	Femmes	Total	Total
55 à 64 ans	15 350	17 245	32 595
	47,1 %	52,9 %	
65 à 74 ans	9 520	11 280	20 800
	45,8 %	54,2 %	
75 à 84 ans	4 590	6 390	10 985
	41,8 %	58,2 %	
85 ans et plus	960	2 675	3 635
	26,4 %	73,6 %	

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments et que la somme des proportions ne corresponde pas à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, Fichier CO-1324_Tableau 1

Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, en 2012, Longueuil comptait parmi sa population 15,5 % de personnes âgées de 65 ans et plus, soit près de 37 000 personnes, ce qui représente une augmentation de 2,7 % depuis 2006, ce taux était de 12,8 % à cette période². (Les données du tableau 1 permettent de voir en détail les données de chaque arrondissement, ces données sont ceux du Recensement de 2011.)

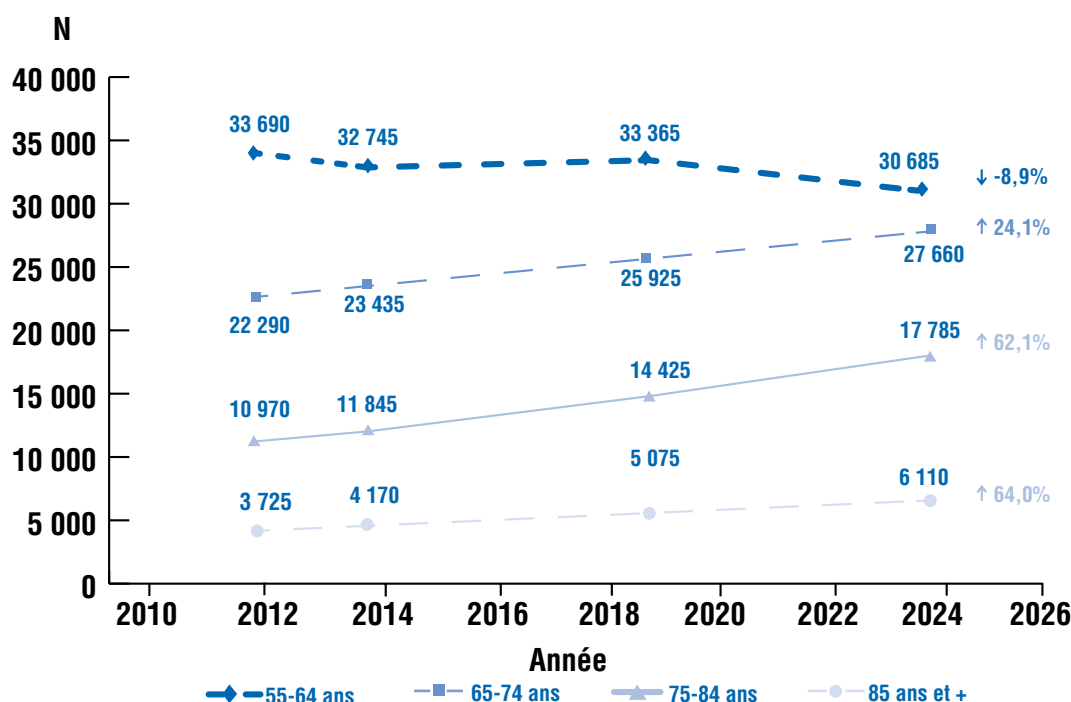
² DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION, *Profil démographique et socioéconomique des aînés de la Ville de Longueuil*, 2012, 44 p.

L'avancée en âge des baby-boomers nés entre 1946 et 1965 bouleversera cette donnée car, à eux seuls, ils représentaient plus de 70 000 personnes à la même période³. L'arrivée de ce groupe dans le 3^e âge aura donc un impact considérable faisant passer la proportion des Longueuillois âgés de 65 ans et plus à 21,7% en 2024, une augmentation de près de 40% en moins de 15 ans (voir tableau 3). En fait, selon un portrait complété par la Direction de l'aménagement durable du territoire réalisé à partir des données du recensement de 2006 relatives aux aires de diffusions, il est possible de voir le poids qu'avait cette génération dans certains quartiers de Longueuil. En effet, la proportion des personnes âgées de plus de 55 ans pouvait atteindre à cette période jusqu'à 40% dans certains quartiers. (Voir annexe 1)

De plus, à la lecture du tableau 2, il est possible de constater l'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus d'ici 2024, soit une augmentation de plus de 60% entre 2012 et 2024. Les personnes âgées de 85 ans et plus sont celles qui connaîtront la plus forte croissance au cours des 12 prochaines années.

Tableau 2

**Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge
Longueuil, 2012 à 2024¹**



¹ Données projetées pour les années 2014 à 2024

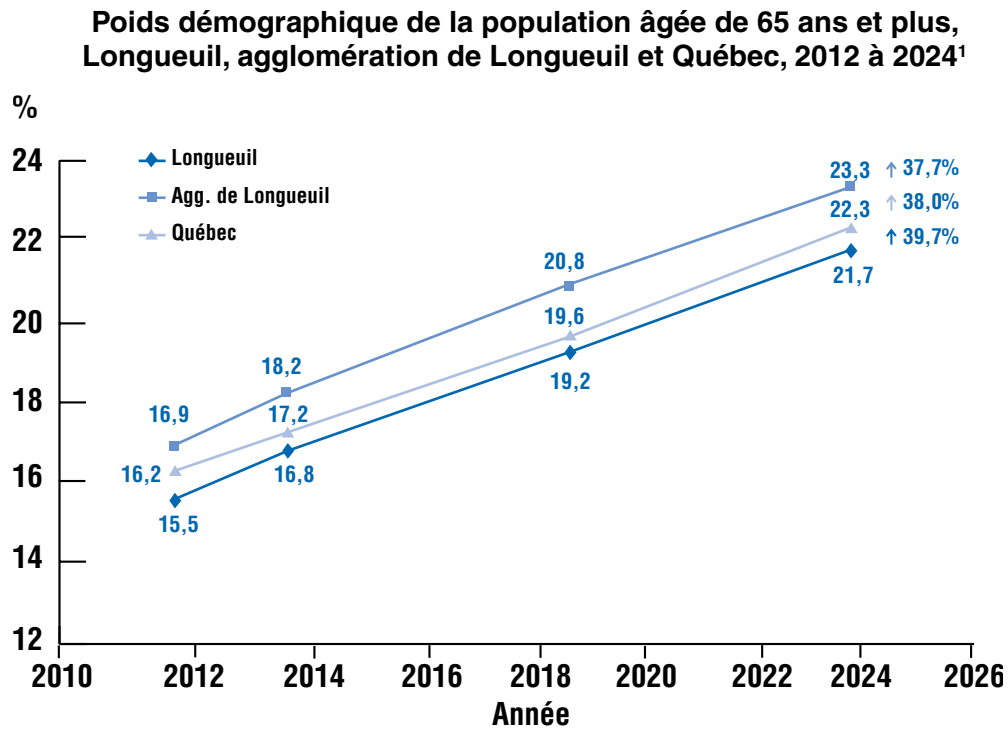
Sources: ISQ, Direction des statistiques sociodémographiques, Estimation de la population des municipalités du Québec, 2001 à 2012; MSSS, Estimations et projections démographiques, édition 2010

Production: équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

³ STATISTIQUES CANADA, Recensement de 2011.

D'après les observations de l'équipe Surveillance de l'état de santé de la population de la Direction de santé publique de la Montérégie, ce qui particularise le vieillissement de la population à Longueuil c'est qu'il se fera plus rapidement qu'au Québec et que dans l'agglomération de Longueuil. Cependant, la population de Longueuil restera en proportion toujours plus jeune. En effet, en 2024, la proportion d'aînés atteindra 21,7% à Longueuil, comparativement à 22,3% au Québec.

Tableau 3



¹ Données projetées pour les années 2014 à 2024

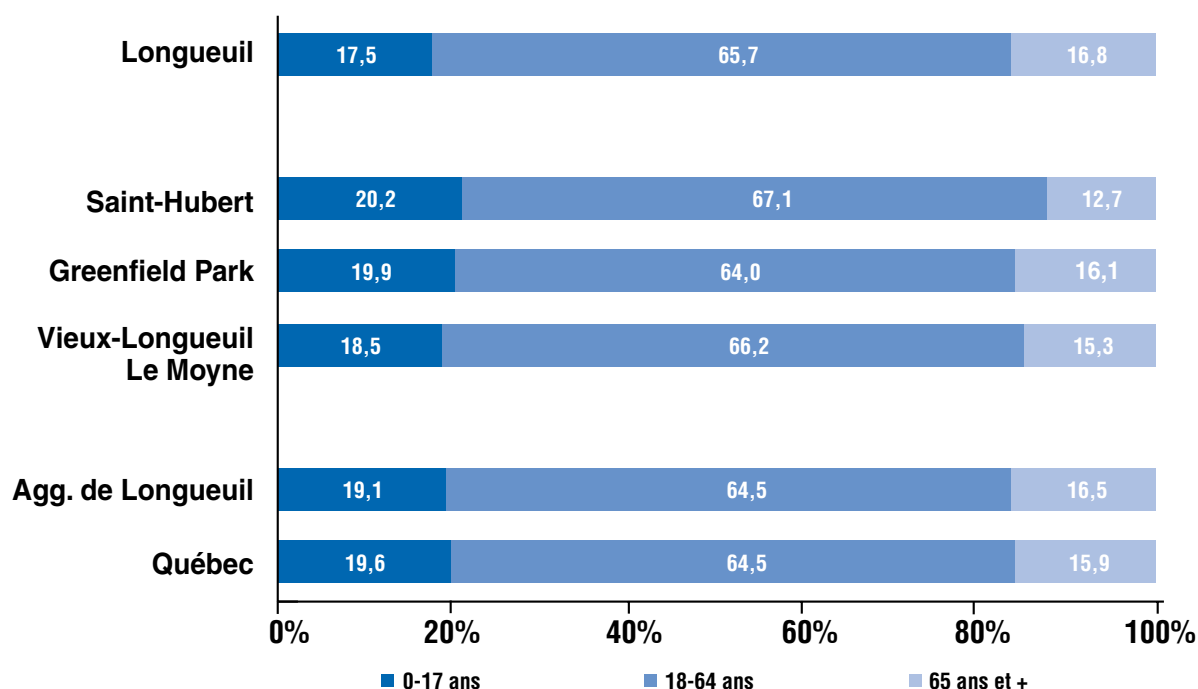
Sources: ISQ, Direction des statistiques sociodémographiques, Estimation de la population des municipalités du Québec, 2001 à 2012; MSSS, Estimations et projections démographiques, édition 2010.

Production: équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

Comme l'illustre le tableau 4, la structure d'âge de la population varie grandement au sein même des arrondissements de Longueuil. Ainsi, selon le Recensement de 2011, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est moins élevée dans l'arrondissement de Saint-Hubert (12,7%) qu'elle l'est à Greenfield Park (16,1 %) et dans le Vieux-Longueuil (15,3%).

Tableau 4

Poids démographique des grands groupes d'âge, Longueuil et ses arrondissements, agglomération de Longueuil et Québec, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, Fichier CO-1324_Tableau 1

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

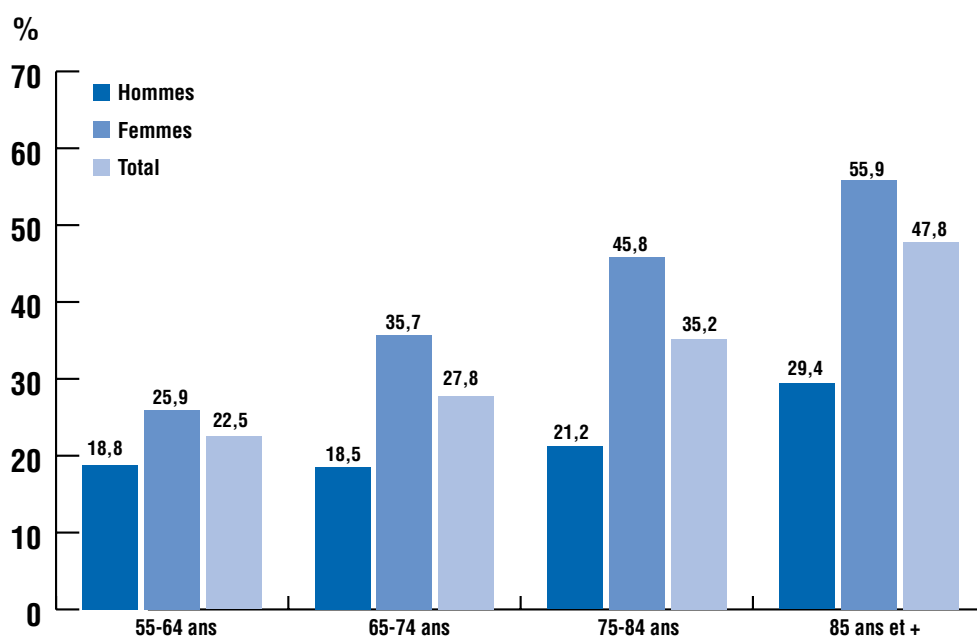
3.2 Données socio-économiques

Lorsqu'il est question du vieillissement, plusieurs phénomènes sont observés et les aînés de Longueuil n'y échappent pas. Parmi ces éléments, on retrouve la forte proportion de personnes âgées vivant seules, phénomène davantage marqué chez les femmes.

Ce phénomène s'explique par une espérance de vie plus élevée chez les femmes : 83,7 ans comparativement à 79,7 ans chez les hommes en 2011⁴. Ainsi, plus les femmes avancent en âge, plus elles sont nombreuses à vivre seules car elles survivent plus souvent à leur conjoint.

Tableau 5

Proportion de la population âgée de 55 ans et plus vivant seule en ménage privé selon le sexe et l'âge, Longueuil 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, Fichier CO-1324_Tableau 6

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

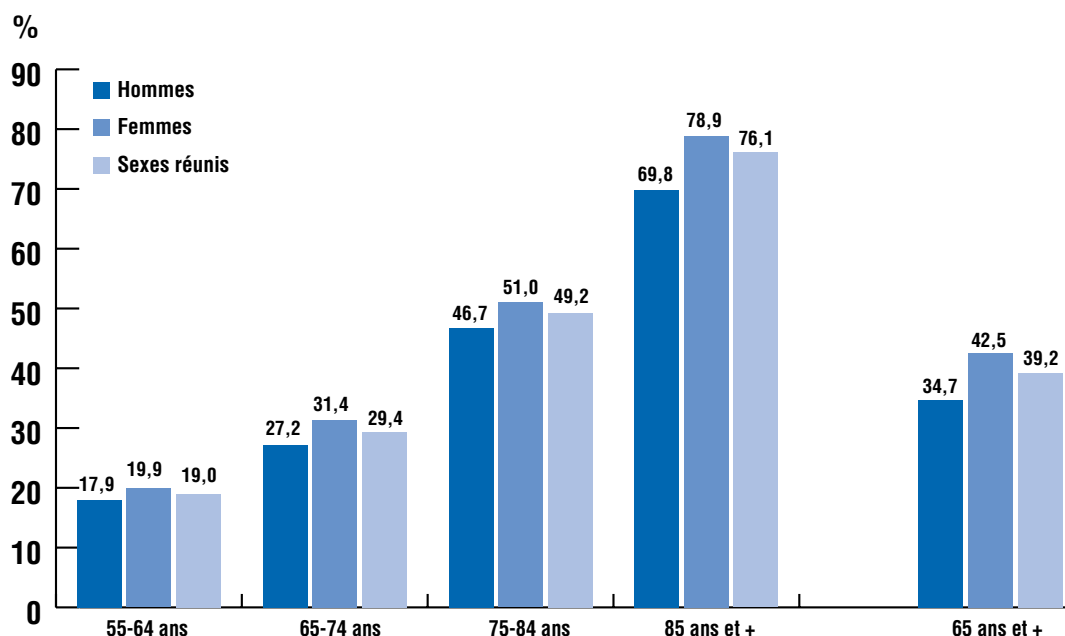
⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ), *Le bilan démographique du Québec*, édition 2012.

En 2006, l'espérance de vie en bonne santé des Québécoises était de 68,3 ans et celle des Québécois de 66,5 ans. Cette donnée est en constante évolution et on identifierait son accroissement au développement économique et social d'où l'intérêt de mettre en place des mesures ayant des impacts directs sur la qualité de vie des aînés⁵. Plus les aînés seront en bonne santé, plus ils pourront contribuer de façon significative au développement de leur municipalité.

Les gens vivent de plus en plus vieux et en meilleure santé certes, mais il est important de noter que le grand âge est souvent accompagné d'incapacités. En effet, une bonne proportion des personnes âgées de 55 ans et plus ont déclaré, lors du Recensement de 2006, vivre avec une ou plusieurs incapacités. Cette proportion augmente de façon considérable avec l'âge, et tout particulièrement chez les femmes de 85 ans et plus.

Tableau 6

Proportion de la population âgée de 55 ans et plus¹ ayant une incapacité selon le sexe et l'âge, Longueuil, 2006



¹ À l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

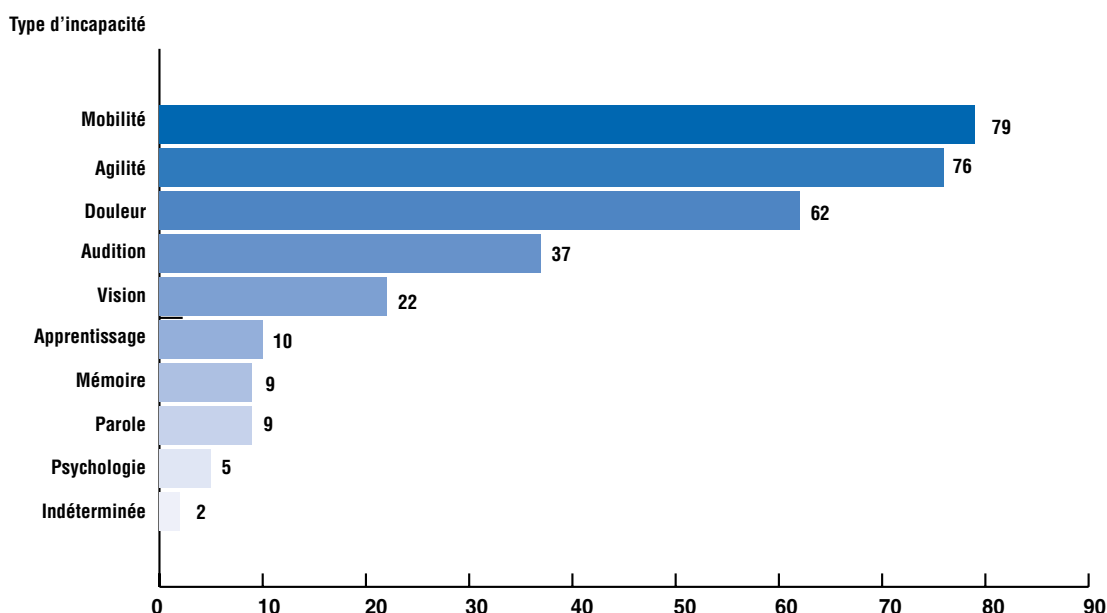
⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) ET MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), Indicateurs de développement durable (fiche), 2011. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/pdf/1-03.pdf]

Parmi les types d'incapacité identifiés par les répondants à l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités qui s'est déroulée en 2006, huit aînés avec incapacités sur dix ont déclaré que leur incapacité était liée à la mobilité et à l'agilité. Cet élément devra nécessairement être pris en considération lors de la mise en place des différentes mesures visant à favoriser le vieillissement actif de la population.

Un concept comme l'accessibilité universelle prend ici toute sa raison d'être. Il est important de noter que favoriser l'accessibilité des installations et des infrastructures municipales aux aînés sous-entend aussi favoriser l'accessibilité à toute personne ayant des problèmes de mobilité.

Tableau 7

Types d'incapacité¹, population de 65 ans et plus avec incapacité, Québec, 2006



¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité

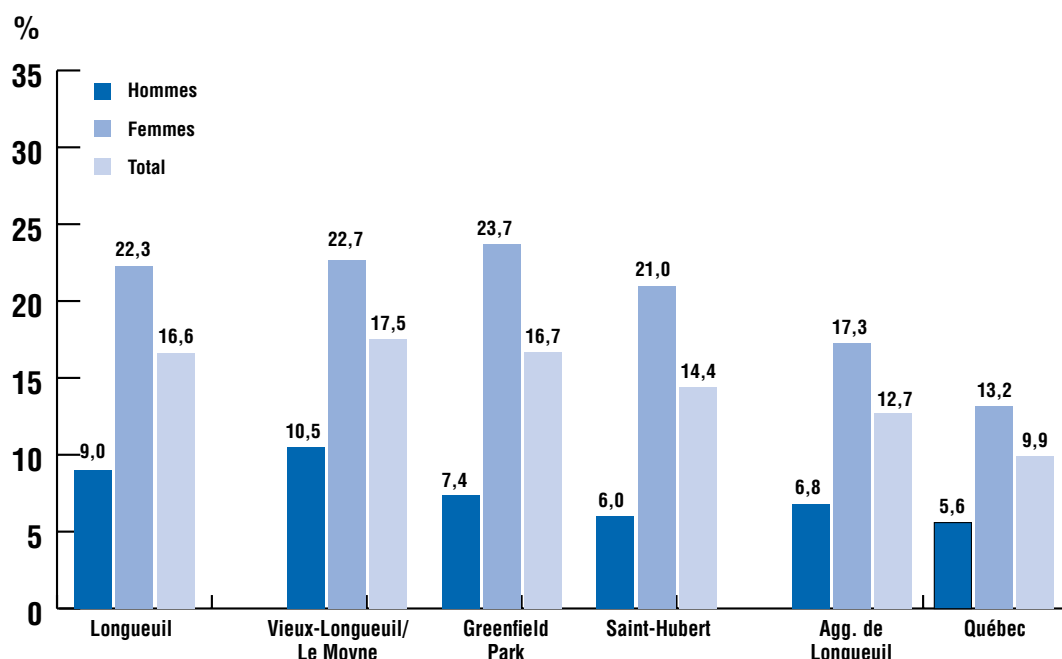
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006

Traitement : Institut de la Statistique du Québec

Lorsqu'il est question des femmes âgées, on ne peut passer sous silence les disparités qui existent en matière de revenu. Non seulement elles sont 2,5 fois plus nombreuses, en proportion, à vivre sous le seuil de faible revenu (tableau 8), mais elles affichent également un revenu médian nettement inférieur à celui des hommes du même âge (tableau 9). Notons que la précarité économique dans laquelle vivent les femmes âgées représente un facteur potentiel d'isolement⁶.

Tableau 8

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus en ménage privé vivant sous le seuil de faible revenu après impôt selon le sexe, Longueuil et ses arrondissements, agglomération de Longueuil et Québec, 2005



¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité

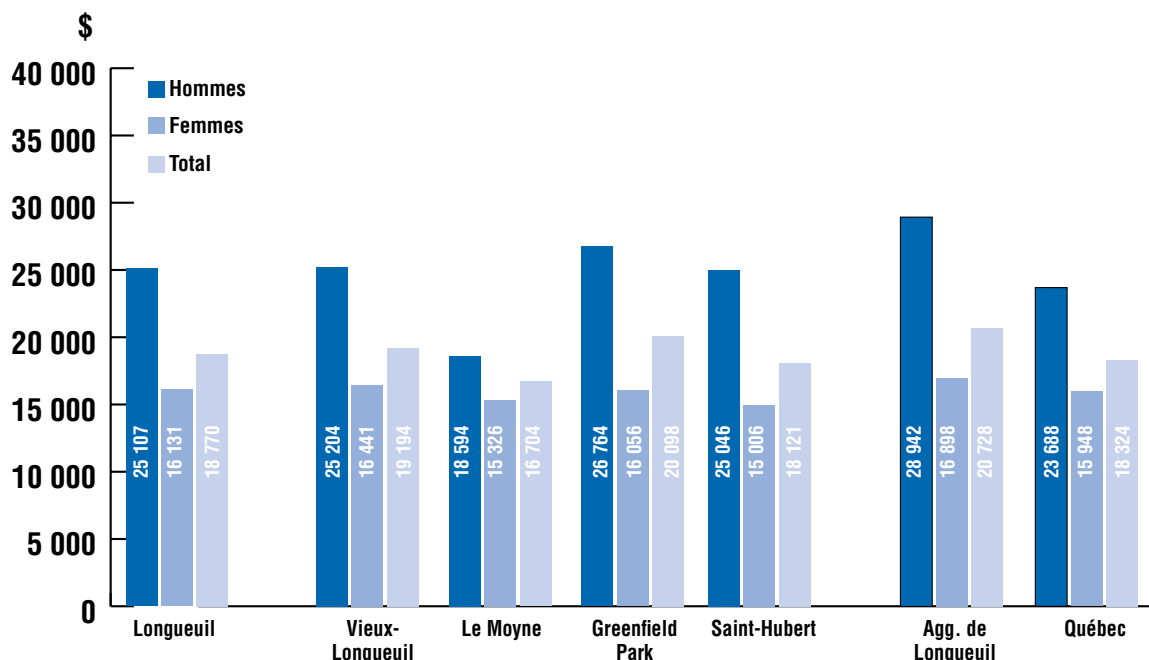
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006

Traitement : Institut de la Statistique du Québec.

⁶ PFEIFER, Claudie. « Le vieillissement féminin », *Vie et vieillissement*, volume 10, no.3, 2013, p.36-40.

Tableau 9

**Revenu médian de la population âgée de 65 ans et plus¹ selon le sexe,
Longueuil et ses arrondissements, agglomération de Longueuil et Québec, 2005**



¹ À l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006

Traitement : Institut de la Statistique du Québec.

Avec la hausse de la participation des femmes au marché du travail et la hausse de leur rémunération, on devrait toutefois s'attendre à ce que cet écart entre les sexes s'amenuise au cours des prochaines années.

« Les femmes aînées qui ont été sur le marché du travail sont dans une situation économique plus favorable que celle de la génération précédente, puisqu'elles peuvent bénéficier d'une rente de retraite et ont aussi souvent accès à des postes de responsabilité⁷ ».

Malgré cela, un écart entre les revenus des hommes et des femmes âgés est toujours très présent, cet écart pourrait représenter plus de 10 000\$ par année au Québec⁸. Lorsqu'on regarde les données du tableau 9, les femmes âgées de Longueuil n'y font pas exception.

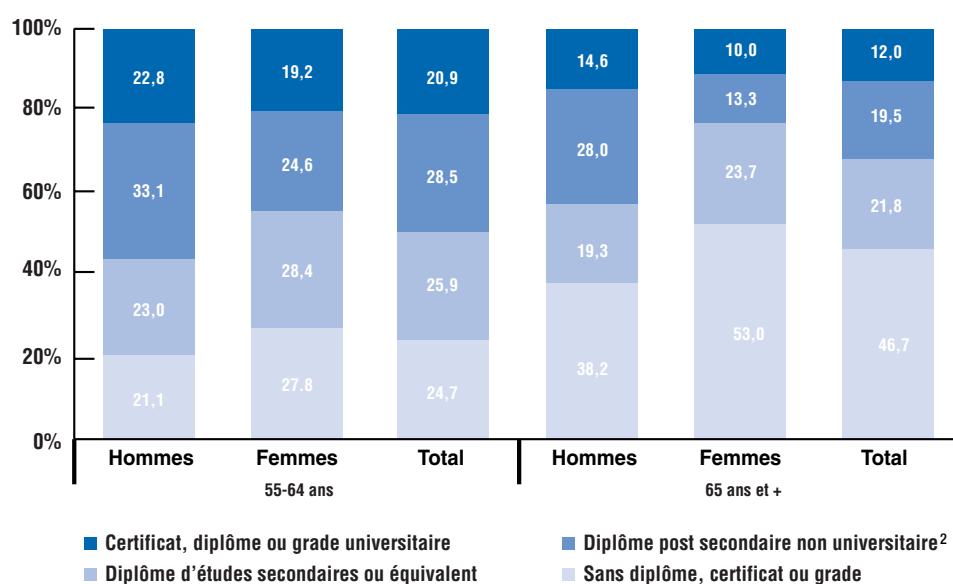
⁷ PFEIFER. (2013) p. 39

⁸ PFEIFER. (2013)

De plus, comme l'illustre le tableau 10, les femmes qui étaient âgées entre 55 et 64 ans lors du Recensement de 2006 ont été presque deux fois moins nombreuses que leurs aînées à répondre ne pas posséder de diplôme. Les femmes âgées entre 55 et 64 ans sont cependant toujours plus nombreuses que les hommes à ne détenir aucun diplôme, mais dans une proportion beaucoup moins grande que dans le groupe des 65 ans et plus.

Tableau 10

Répartition de la population âgée de 55 ans et plus¹ selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, l'âge et le sexe, Longueuil, 2006



¹ À l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

² « Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire.

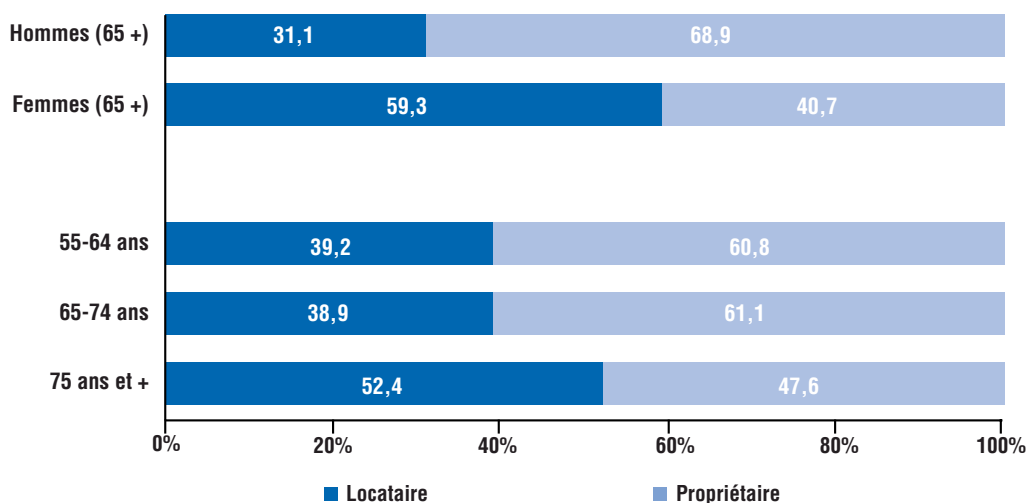
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

Selon le Recensement de 2006, la proportion de propriétaires est également moins élevée chez les femmes âgées de 65 ans et plus que chez les hommes du même âge. Comme il est possible de le constater à la lecture du tableau 11, 40 % des femmes et 68,9 % des hommes âgés de 65 ans et plus⁹ ont déclaré être propriétaires.

Tableau 11

Répartition de la population de 55 ans et plus déclarée comme principal soutien du ménage selon le sexe, l'âge et le mode d'occupation du logement, Longueuil, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013

⁹ Déclarés comme principal soutien du ménage.

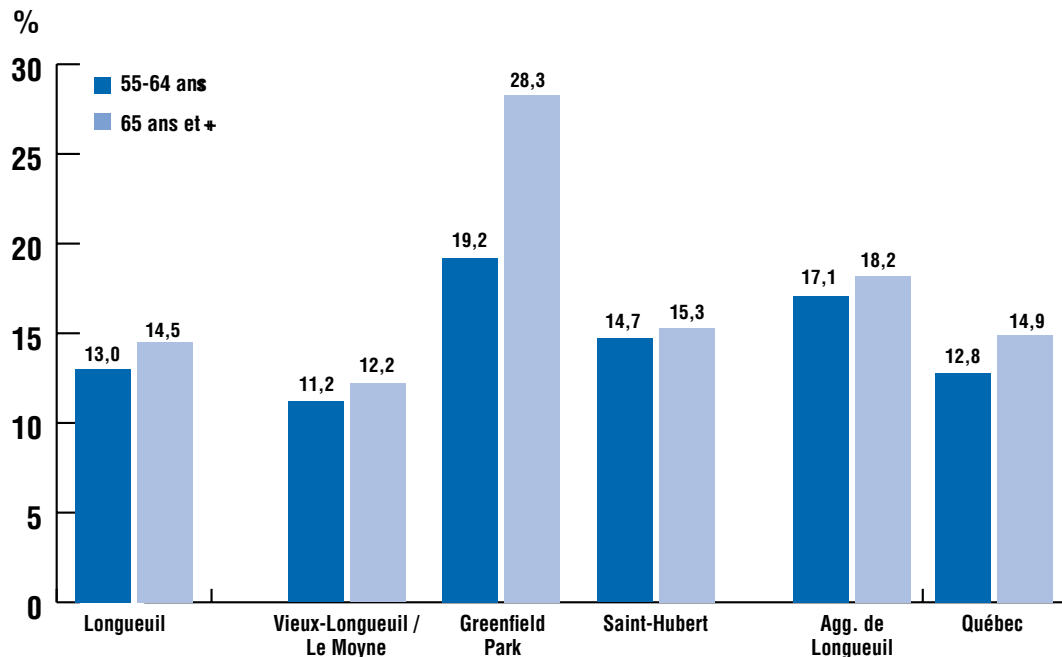
3.3 Données socio-culturelles

Selon le Recensement de 2006, à Longueuil, 14,5% des personnes âgées de 65 ans et plus sont issues de l'immigration, une proportion inférieure à celles observées dans l'agglomération de Longueuil (18,2%) et pour l'ensemble du Québec (14,9%)¹⁰. Cependant, la proportion d'aînés issus de l'immigration varie grandement d'un arrondissement à l'autre. En effet, comme le démontre le tableau 12, l'arrondissement de Greenfield Park se distingue avec une proportion d'aînés immigrants se chiffrant à plus de 28%. Il sera donc très important de considérer cet élément lorsqu'il sera question des stratégies de communication à privilégier pour entrer en contact avec les aînés de cet arrondissement.

Cependant, dans les prochaines années, la proportion d'aînés issus de l'immigration diminuera dans l'arrondissement de Greenfield Park puisque les personnes qui avaient entre 55 et 64 ans en 2006 ont été moins nombreuses à déclarer être issues de l'immigration. Cela reste néanmoins un facteur à ne pas négliger lorsqu'il est question des particularités du vieillissement de la population de Longueuil.

Tableau 12

Proportion d'immigrants parmi la population âgée de 55 ans et plus¹ selon l'âge, Longueuil et ses arrondissements, agglomération de Longueuil et Québec, 2006



¹ À l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSPRE Montérégie, février 2013.

¹⁰ DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION, *Profil démographique et socioéconomique des aînés de la Ville de Longueuil*, 2012, 44 p.

4. Bilan de situation

Dans cette prochaine section, il sera question des sept thèmes qui ont été considérés tout au long de la démarche : le transport, l'habitation, le loisir et les saines habitudes de vie, la valorisation, la participation sociale et le bénévolat, la communication, les espaces extérieurs et les bâtiments municipaux ainsi que la sécurité.

Afin de bien illustrer la situation des aînés, une revue de littérature a été effectuée relativement à ces différents thèmes. De plus, les résultats des consultations de l'automne 2012 serviront également à mieux illustrer les thèmes.

Le rapport des consultations ainsi que les résultats du sondage ont été annexés à ce présent bilan.

4.1 Le transport

Au cœur de toutes les préoccupations, le transport est souvent la clé ou la source de bien des maux. La banlieue étant fortement liée à l'utilisation de l'automobile, pour ceux et celles qui l'habitent depuis longtemps, la mobilité que leur procure ce moyen de transport conditionne leur autonomie¹¹. Sans des moyens de transport adéquats, les activités de tous les jours peuvent représenter de grands défis pour les aînés, que l'on pense à faire son marché ou à se rendre chez le médecin.

4.1.1 L'utilisation de l'automobile

L'automobile personnelle est le moyen de transport le plus utilisé par les aînés, mais ce constat change de façon considérable plus les gens avancent en âge. En 2010, sur le territoire de la Montérégie, les gens âgés entre 65 et 74 ans représentaient 10 % des détenteurs de permis de conduire, chez les 75 à 84 ans ce taux passait à 5 % et à 0,5 % chez les plus de 85 ans¹². En ce qui concerne les participants des activités de consultation, ils ont été très nombreux (75 %) à

**« LE TRANSPORT
C'EST LE
NERF DE
LA GUERRE ! »**

Propos tenus par une
participante d'un groupe
de discussion lors
des consultations de
l'automne 2012.

affirmer que la voiture était leur moyen de transport principal (Q-1). Ils ont également souligné que d'avoir accès à une voiture symbolisait pour eux l'autonomie. La perte de leur permis de conduire ou, pour plusieurs femmes, la perte de leur conjoint qui possédait un permis de conduire ont été identifiées comme étant des événements qui contribuaient à diminuer le nombre de leurs déplacements.

Considérant que 39,2 % des personnes de 65 ans et plus avaient déclaré en 2011 qu'elles vivaient avec des incapacités (tableau 6) et que 79 % avaient mentionné que leur incapacité était liée à la mobilité (tableau 7), cela laisse sous-entendre des besoins

¹¹ LÉGARÉ, Odile. « Le vieillissement de la population et le logement : exploration en banlieue », *Bulletin d'information de la société d'habitation du Québec*, vol. 5, no. 2, printemps 2011, 16 p.

¹² SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, *DIRECTION DES ÉTUDES ET DES STRATÉGIES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE. Dossier statistique, bilan 2010, Accidents, parc automobile, permis de conduire, Québec, 2011, 216 p. (traitement K. Laprise)*

en transport adaptés à leur situation. Il est important de noter que la proportion de personnes vivant avec une incapacité augmente avec l'avancée en âge et qu'elle est aussi plus grande chez les femmes. Si on ajoute à cela le fait que près de la moitié des femmes âgées de plus de 75 ans vivait seule en 2011 (tableau 5) et que le revenu médian des Longueuilloises de 65 ans et plus était de 16 131\$ (tableau 9) en 2006, il y a là de nombreux facteurs qui peuvent contribuer à faire augmenter les risques d'isolement.

4.1.2 Les modes de déplacement actif

En ce qui concerne les modes de déplacement actifs, la marche est un moyen très utilisé par les aînés, surtout par ceux qui demeurent près des services (épicerie, pharmacie, centre de loisirs, etc.). Les principales préoccupations des aînés concernent le sentiment de sécurité lié à la traversée des grandes artères et à l'entretien des trottoirs pendant l'hiver. Ces éléments seront abordés dans la dernière section de ce bilan traitant de la sécurité des aînés. Les consultations auront également permis de faire ressortir l'importance d'aménager les grandes artères de façon à favoriser les déplacements à pied en considérant l'ajout de bancs, l'amélioration de l'éclairage et l'aménagement de trottoir dans les nouveaux quartiers résidentiels. Ces éléments devront être considérés dans l'élaboration du futur Plan de mobilité active de la Ville de Longueuil actuellement en élaboration.

4.1.3 L'utilisation des services de transport en commun

Sur le territoire de la Ville de Longueuil, plusieurs modes de transport alternatifs sont disponibles. Ainsi, les aînés ayant des limitations fonctionnelles peuvent faire une demande afin de pouvoir être desservis par le Service de transport adapté du Réseau de transport de Longueuil (RTL). À Longueuil, les aînés représentent 51 % de la clientèle du transport adapté¹³. Il est cependant important de faire connaître davantage cette ressource aux aînés ainsi qu'aux professionnels de la santé. Pour ce faire, le RTL a été invité à tenir des kiosques d'information lors des différents événements dédiés aux aînés. En 2012, le RTL a participé à différents événements dont le *Parcours bougez santé*, organisé par l'organisme Aînés en mouvement le 26 mai 2012 et la Journée internationale des personnes âgées organisée en collaboration avec les membres de la table de concertation Action Concertation vieillissement Longueuil (ACVL). La présence du RTL à ces événements a permis à plus de 600 aînés d'en connaître davantage sur les services de transport en commun et plus particulièrement, sur les modalités du transport adapté.

En ce qui concerne le Service de transport régulier offert par le RTL, les aînés de Longueuil ne représentent que 5 % des utilisateurs¹⁴, il est donc primordial de mettre en place des mesures afin de favoriser l'accessibilité aux aînés. Depuis l'adoption de son Plan d'action en matière d'accessibilité universelle en juin 2012, le RTL a entrepris graduellement la mise à niveau de son réseau régulier afin d'y accueillir la population ayant des problèmes de mobilité. De plus, il est également important de noter les mesures mises en place par le RTL visant à former ses chauffeurs sur les techniques de conduite en douceur qui visent, entre autres, à réduire

¹³ RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL. Plan de développement de l'accessibilité universelle du RTL : Rapport final, Longueuil, 2011, 68 p.

¹⁴ Idem

les pertes d'équilibre des passagers. Ces formations seront faites en continu afin d'établir un meilleur sentiment de sécurité et de confiance chez la clientèle, plus particulièrement chez les aînés. D'autres mesures devraient voir le jour au cours des prochains mois ayant comme objectif de favoriser l'utilisation du transport en commun par les aînés. Notons que les aînés rencontrés lors des activités de consultation ont souligné que ce qui les limitait à utiliser le transport en commun était intimement lié à l'offre de desserte interne. En fait, les circuits près de leur domicile ne leur permettent pas toujours de se rendre là où ils ont besoin d'aller (épicerie, bibliothèque, CLSC, etc.). Cet élément devra être considéré lorsqu'il sera question d'améliorer la desserte interne sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

4.1.4 Des alternatives aux moyens de transport conventionnels

À la lumière de ces informations, il est certain que les aînés ont recours à d'autres moyens de transport pour effectuer leurs déplacements.



Crédit : Centre Communautaire des aînés et aînées de Longueuil

Le Baladeur René, organisme bénévole de transport pour aînés

Le Baladeur René de Longueuil offre aux aînés, depuis plus de 20 ans, un transport vers leurs lieux d'activité et cela en collaboration avec des organismes ou des résidences offrant des activités diverses aux aînés. Ce service de transport de groupe a permis à des initiatives comme le projet Courses et Café du Centre de bénévolat de la Rive-Sud (CBRS) de voir le jour en décembre 2011 et au projet Dîners amicaux, également initié par le CBRS et repris par le Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil, d'exister depuis près de 20 ans.

Sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert, certains organismes offrent également du transport à leurs membres. Cependant, les moyens financiers et les équipements étant souvent limités, tous les aînés du territoire de l'arrondissement ne peuvent être desservis.

En matière de transport médical, les Joyeux retraités de Longueuil, le Centre de bénévolat de la Rive-Sud, le Centre d'action bénévole et communautaire La Mosaïque et le Centre d'action bénévole de Saint-Hubert font appel à des chauffeurs bénévoles pour accompagner les aînés dans leurs déplacements. Ces bénévoles font face à différents obstacles, notamment en ce qui concerne le stationnement de leur véhicule. C'est également le cas du personnel médical des soins à domicile des Centres de santé et de services sociaux. Les différents organismes communautaires et publics touchés par cette problématique seront amenés à faire ressortir, dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du plan d'action, les principaux endroits où des difficultés liées au stationnement se font sentir. Cette démarche sera effectuée en collaboration avec différentes directions de la Ville pour la mise en place de mesures d'accommodement.

4.2 L'habitation

L'habitation : voici un autre sujet tout aussi important pour les aînés. Qu'ils soient locataires ou propriétaires, plusieurs auront éventuellement à effectuer des recherches pour trouver un logis adapté à leur besoin ou qui saura s'adapter à d'éventuelles pertes d'autonomie.

Comme il a été possible de le constater à la lecture du tableau 11, 60 % des citoyens de Longueuil âgés entre 55 et 74 ans ont déclaré être propriétaires lors du Recensement de 2006. Ce n'est donc pas la majorité des aînés qui habite dans des résidences pour retraités même si celles-ci ont augmenté en nombre depuis les dernières années. Cependant, le nombre de propriétaires diminue considérablement avec l'avancée en âge pour atteindre une moyenne de 47,6 % chez les 75 ans et plus.

Les aînés propriétaires de maisons font face à divers défis : l'entretien extérieur, les besoins en rénovation et la difficulté de trouver des entrepreneurs de confiance. Les organismes du milieu et leurs regroupements sont très conscients de cette préoccupation et considèrent qu'il serait primordial de mettre en place des projets d'entraide qui permettraient de répondre à ces besoins. Devant de tels défis, plusieurs aînés rencontrés lors des consultations de l'automne 2012 ont mentionné qu'ils souhaiteraient recevoir de l'aide afin d'établir le meilleur choix au niveau économique entre demeurer dans leur maison et payer pour l'entretien ou déménager dans une résidence et défrayer les mensualités.

De plus, à toutes ces questions d'ordre économique viennent se greffer celles relatives au sentiment d'appartenance au quartier dans lequel ils demeurent souvent depuis plusieurs décennies. Pour certains, changer de quartier peut représenter un deuil.

Ces questionnements sont aussi ceux des aînés résidant dans des logements locatifs. Différents regroupements, comme la table de concertation Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL), font souvent référence au vieillissement du parc locatif du territoire de Longueuil lorsqu'il est question de la qualité des logements disponibles. Ce vieillissement est en grande partie causé par le faible taux de construction de logements locatifs depuis les dernières années¹⁵ et par la transformation des logements locatifs en condos. Cette situation fait en sorte que, souvent, la seule alternative au logement conventionnel c'est d'opter pour un logis situé dans un complexe résidentiel pour retraités car les aînés qui quittent leur logement ou leur maison cherchent des endroits équipés d'ascenseur, de service de sécurité ou situés près des services¹⁶. C'est ce qu'ont également confirmé les participants du sondage qui ont identifié les éléments suivants comme étant des critères qu'ils rechercheraient d'une nouvelle résidence : à 71,6 % la présence de services de proximité, à 61,9 % la présence d'un ascenseur dans la résidence et comme premier critère le prix abordable identifié par près de 80 % des répondants. (Q-6)

¹⁵ MARCHAND, Jacques. « Longueuil : dernier droit pour la Commission populaire itinérante du Frapru », Médiasud.ca, 26 novembre 2012, [www.mediasud.ca] (page consultée le 6 février 2013).

¹⁶ COMITÉ LOGEMENT DE LA TABLE DE CONCERTATION ACTION CONCERTATION VIEILLISSEMENT LONGUEUIL. Mémoire déposé auprès de la Commission populaire Itinérante sur le droit au logement du FRAPRU, 2012, 7 p.

4.2.1 Des mesures qui contribuent au maintien à domicile

4.2.1.1 Des mesures pour adapter les logements

Pour certains aînés, il existe des mesures qui pourraient contribuer à repousser un déménagement vers une résidence plus accessible. En effet, il existe des programmes qui peuvent aider financièrement les aînés qui désirent rendre leur logis davantage accessible. Ces programmes, financés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec, sont administrés par la Ville en collaboration avec les Centres de santé et de services sociaux (CSSS).

Premièrement, il y a le Programme de logement adapté pour aînés autonomes (LAAA) qui permet d'accorder des subventions visant à apporter des améliorations aux logements occupés par des aînés dont les revenus sont modestes (ex.: poignées de porte ergonomiques, barres d'appui dans la salle de bain, etc.). En 2010 et 2011, près de 200 demandes furent traitées par la Direction de l'aménagement durable du territoire de la Ville de Longueuil.

Deuxièmement, afin de procéder à des travaux d'aménagement plus substantiels dans le but de rendre accessible une propriété à une personne ayant un handicap, la Société d'habitation du Québec finance également le Programme d'adaptation de domicile (PAD). Près de 50 demandes sont traitées chaque année par la Ville.

4.2.1.2 Des services d'aide à domicile

L'aide à domicile est un réel enjeu pour bien des aînés. À Longueuil, il existe deux entreprises d'économie sociale qui ont pour mission d'offrir des services d'entretien ménager ainsi que d'autres services connexes. La Coop Aide Rive-Sud et Amélys-services d'aide à domicile offrent aux aînés de leur territoire des services d'entretien ménager, de grand ménage, de préparation de repas et de commissions. Depuis les dernières années, ces organismes ont diversifié leur offre de services et offrent des services tel que la coiffure et dispensent même certains soins d'hygiène personnelle.

En vertu du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD), une réduction du tarif horaire exigé par ces entreprises est consentie aux personnes admissibles. Cette aide financière représente minimalement une réduction des tarifs de 4\$ de l'heure, mais peut atteindre 12,25\$ de l'heure pour les personnes à faible revenu. Lors de l'élaboration de ce rapport, les tarifs se situaient entre 10\$ et 18,25\$ de l'heure. De plus, un crédit d'impôt remboursable est également disponible : le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée¹⁷. Les personnes de 65 ans et plus sont automatiquement admissibles, alors que celles âgées de moins de 65 ans doivent être référées par leur CLSC¹⁸.

¹⁷ QUÉBEC. REVENU QUÉBEC. Services admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée, [www.revenuquebec.ca] (site consulté le 30 mars 2013)

¹⁸ QUÉBEC. RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC. Programme d'aide; Aide domestique, [www.ramq.gouv.qc.ca] (site consulté le 26 février 2013)

Au Québec, on estime que le tiers des personnes de plus de 65 ans auraient des incapacités suffisamment importantes pour qu'elles aient besoin de services d'aide domestique¹⁹.

4.2.1.3 Le support aux proches aidants

Pour plusieurs aînés, prendre soin d'un proche fait partie du quotidien. Le support aux proches aidants est un élément qui contribue également à favoriser le maintien à domicile. À Longueuil, environ 16% des personnes de 65 ans et plus ont déclaré s'occuper d'une personne âgée, sans rémunération²⁰. Sur le territoire, il existe des organismes dont la mission principale est de soutenir les aidants en leur offrant du répit, de la formation et du support psychologique, il s'agit du Centre de soutien entr'Aidants et d'Action-services aux proches aidants de Longueuil. Ces derniers font partie du Regroupement des organismes montréalais d'aidants naturels (ROMAN). Tout comme la démarche Villes (municipalités) amies des aînés, le soutien aux proches aidants avait fait l'objet de représentations lors de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés organisée en 2007 par le ministère de la Famille et des Aînés²¹.

4.2.2 La recherche d'une nouvelle résidence

4.2.2.1 Le logement social

En matière de logement, il existe différentes possibilités. Cependant, pour les personnes ayant des revenus moyens ou modestes, ces possibilités sont plus limitées. Sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, le manque de logements sociaux est un élément qui interpelle plusieurs organismes et regroupements. Cette problématique a fait l'objet de plusieurs revendications depuis les dernières années.

En ce qui concerne les habitations à loyer modique (HLM), il y a près de 1 200 unités dédiées aux aînés sur le territoire de Longueuil, mais en 2011 il y avait tout autant de personnes en attente sur les listes de l'Office municipale d'habitation de Longueuil (OMHL). Il existe d'autres projets tels que ceux en lien avec les



Résidence communautaire les Habitations Paul-Pratt située dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil

¹⁹ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Viellir et vivre ensemble, Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, ministère de la Famille et des Aînés, Québec, 2012, 200 p.

²⁰ DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTRÉGIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION, *Profil démographique et socioéconomique des aînés de la Ville de Longueuil*, 2012, 44 p.

²¹ TREMBLAY, Chantale, *Schéma des services offerts aux aidants de personnes âgées de la Montérégie, portrait 2009-2010, 2011*, 101 p.

programmes Accès-Logis et Logements-Abordables s'adressant aux aînés. Cependant, tous s'entendent pour dire que le nombre de logements sociaux devrait grandement être augmenté.

Il existe d'autres projets tels que les coopératives de logements pour aînés et les habitations communautaires, mais encore une fois, les nouveaux projets sont peu nombreux, car ils impliquent très souvent de grands défis ainsi que des délais considérables (recherche de terrain, planification, attribution des places subventionnées, etc.).

4.2.2.2 Les résidences privées et la certification

En ce qui concerne les résidences privées certifiées, il en existe près d'une trentaine sur le territoire de Longueuil. Certaines offrent des chambres, des studios ou des logements de 1 ou 2 chambres à coucher. Les prix et les services offerts varient beaucoup, ce qui contribue à rendre le choix assez difficile pour bien des aînés. En 2012, au Québec, les mensualités s'élevaient en moyenne à 1 400\$ pour une chambre-studio et à 2 000\$ pour un logement comprenant deux chambres à coucher²². Lorsqu'une personne veut avoir accès à certains services offerts par ces résidences, comme le service de repas, cela peut faire grimper les mensualités de plusieurs centaines de dollars.

Si on fait référence au tableau 9 illustrant le revenu médian des aînés de Longueuil, considérant que celui-ci était de moins de 20 000\$ en 2005, un bon nombre d'aînés ne pourront pas considérer le déménagement dans une résidence privée comme une option. Certains n'auront pas d'autre choix que de demeurer le plus longtemps possible dans un logement non adapté à leurs besoins, mais abordable financièrement, repoussant ainsi le déménagement dans une résidence à plus tard.

Notons qu'avec la mise en place du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence privée pour aînés, les exploitants de résidences privées doivent, entre autres, obligatoirement établir un plan de sécurité incendie de concert avec le Service de prévention incendie de leur municipalité. Cette réglementation vise donc directement à améliorer la sécurité en s'assurant que ces immeubles respectent la réglementation municipale en matière de sécurité et de construction et qu'ils respectent également les dispositions de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics²³. Depuis le 13 mars 2013, le ministère de la Santé et des Services sociaux a apporté différentes modifications à son règlement en y prévoyant de nouvelles exigences afin d'assurer un plus grand respect de la dignité, des droits et de la qualité de vie des aînés, dont l'obligation de la signature d'un bail et le maintien des services et de leur prix pendant la durée du bail²⁴.

²² SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT. *Rapport sur les résidences pour personnes âgées-Québec, 2012, date de diffusion 2012.*

²³ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées : guide pratique*, [www.securitepublique.gouv.qc.ca] (site consulté le 5 février 2013).

²⁴ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Règlement portant sur le processus de certification des résidences pour aînés-salle de presse*. [http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/groupe/pa_certification.php] (site consulté le 31 mars 2013)

4.2.3 Des défis à relever

En matière d'habitation, les aînés font face à bien des défis. Lors des consultations faites auprès des aînés en octobre 2012, plusieurs ont affirmé ne pas savoir comment ils devraient s'y prendre advenant le cas où ils auraient besoin de trouver une nouvelle demeure. Il serait donc important de mettre à la disposition de ces personnes les outils nécessaires pour les aider dans leur recherche (guide sur l'hébergement, liste des critères à considérer lors des visites, information sur les programmes d'aide financière, liste des résidences privées, des coopératives, des HLM, information sur les programmes d'aide financière,...). La Ville pourrait jouer un rôle important au niveau de la diffusion de ces informations, et ce, de différentes façons (ex. : via son réseau de bibliothèques ou son site Internet). Le Programme qualité Logi-être de la FADOQ représente également une source d'information permettant de mieux connaître les différentes résidences pour aînés.

Pour certains aînés et leur famille, les projets d'habitation bi-génération sont des solutions qui répondent davantage à leurs besoins et parfois à leurs valeurs. Afin de faciliter la réalisation de tels projets, la Ville de Longueuil procédera à la modification des différentes réglementations actuellement en vigueur afin que des projets puissent plus facilement voir le jour et ce dans tous ses arrondissements.

La Ville veillera également à faciliter et à prioriser l'implantation de résidences pour aînés dans des secteurs où sont présents, ou seront développés, des services de proximité (commerces, transport en commun, centre de loisirs, etc.). Lors des consultations publiques, plusieurs participants ont affirmé désirer demeurer dans des quartiers mixtes regroupant des gens de tous les âges et idéalement dans leur propre quartier. Dans la littérature traitant de l'aménagement urbain, il est souvent noté qu'afin d'assurer un milieu de vie adéquat en banlieue, la mixité intergénérationnelle devrait être favorisée²⁵ et que les changements relatifs au vieillissement devraient inévitablement amener vers une réorganisation des banlieues²⁶.

²⁵ FORTIN, Andrée. La mixité dans une perspective métropolitaine de développement durable, texte de la conférence donnée aux Entretiens sur l'habitat-Société d'habitation du Québec, décembre 2010, noté dans Odile Légaré, « Le vieillissement de la population et le logement : une exploration de la banlieue », Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec, vol. 5, no. 2, printemps 2011, p. 22.

²⁶ LÉGARÉ, Odile. « Le vieillissement de la population et le logement : exploration en banlieue », Bulletin d'information de la société d'habitation du Québec, volume 5, numéro 2, printemps 2011, [www.habitation.gouv.qc.ca] (consulté le 5 février 2013).

4.3 Le loisir et les saines habitudes de vie

Dans l'éditorial de la revue Vie et vieillissement consacré à l'activité physique, il est possible de lire que :

« L'activité préserve les capacités physiques et intellectuelles et elle maintient les précieux réseaux sociaux qui permettent de demeurer branché à la communauté et à la société en général, tout en augmentant les chances de conserver une bonne santé mentale et sociale²⁷ ».

La pratique d'activités de loisir a donc un impact positif sur la qualité de vie des aînés, car elle contribue à maintenir les aînés actifs physiquement et socialement.

4.3.1 Des goûts et des besoins variés

En ce qui concerne la pratique d'activités de loisir chez les aînés, il est intéressant de noter que l'offre de service est très variée. Ce qui la distingue le plus c'est que les promoteurs doivent tenir compte des niveaux de pratique qui varient selon l'âge. S'adressant souvent aux préretraités à partir de 50 ans, la programmation doit être planifiée en considérant que cette clientèle est formée de plusieurs générations dont les goûts et les capacités physiques et cognitives diffèrent.

Cette réalité est celle d'un grand nombre d'organismes promoteurs d'activités de loisir. La Ville de Longueuil fait également face à cette réalité dans la réalisation de sa programmation qui se situe principalement au niveau des activités aquatiques, culturelles et de plein air.

Il est important de noter que la Ville travaille en partenariat avec les organismes du milieu. Ce partenariat se traduit de différentes façons : support technique et professionnel, prêt de locaux et d'équipements, diffusion et promotion de l'offre de services. Ces organismes offrent des activités récréatives, sportives et culturelles.

Parmi les activités de loisir les plus prisées par les aînés, on retrouve la lecture. En fait, 60,9% des répondants au sondage ont affirmé que lire était l'une de leurs principales occupations (Q-8). Dans les commentaires relatifs à la question 20, plusieurs aînés ont souligné fréquenter les différentes succursales du réseau des bibliothèques publiques de Longueuil. Selon les résultats d'un sondage effectué par la firme Léger Marketing à l'automne 2012, étude qui visait à évaluer la satisfaction des Longueillois à l'égard des services municipaux, le réseau des bibliothèques était l'un des services de loisir et de culture ayant recueilli le plus haut taux de satisfaction ²⁸.

²⁷ PFEIFER, CLAUDIE, Catherine GEOFFROY. « Un numéro de Vie et vieillissement qui, nous l'espérons, vous donnera le goût de bouger! », Vie et vieillissement, volume 10, numéro 2, 2012, p. 3.

²⁸ LÉGER MARKETING. Indicateur municipal 2012; Évaluation de la satisfaction des Longueillois à l'égard des services municipaux, Rapport final, 2013, 38 p.

4.3 Le loisir et les saines habitudes de vie



Crédit : Luc Tessier (ALPA)

Cours d'informatique offert gratuitement à la bibliothèque Raymond-Lévesque située dans l'arrondissement de Saint-Hubert

Depuis plus de 20 ans, le réseau des bibliothèques offre un service à domicile pour les personnes pouvant difficilement se déplacer. Ce service est offert grâce à l'implication de bénévoles qui assurent la liaison entre la bibliothèque et les citoyens inscrits au service. De plus, afin de rendre plus accessible la lecture aux personnes ayant des limitations visuelles, le réseau possède une collection de livres audio et de livres en gros caractères. Afin d'accommoder la clientèle plus âgée, les frais de retard ont été abolis pour les gens de plus de 60 ans. Des cours d'initiation à l'informatique sont également offerts gratuitement à la succursale Raymond-Lévesque située dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Les formations qui y sont données visent à transmettre des connaissances de base aux nouveaux utilisateurs en ce qui concerne l'utilisation du courriel et la navigation sur Internet par exemple. Ces séances sont très appréciées des aînés qui représentent la grande majorité des participants.

4.3.2 Favoriser et maintenir les pratiques de loisir

La pratique d'activités est un élément clé pour le maintien d'une bonne qualité de vie, d'une bonne santé. Il est donc primordial de s'attarder à mettre en place les éléments qui participeront à favoriser et à maintenir la pratique qui a tendance à décroître avec l'âge²⁹.

Parmi les éléments qui contribuent à favoriser la pratique d'activités, notons que les répondants du sondage ont identifié à 64,3 % la proximité des lieux d'activité de leur domicile (Q-9) comme l'élément principal. Cette information est directement reliée aux premiers thèmes : le transport

²⁹ CARBONNEAU, Hélène. « Sommaire de l'enquête sur les pratiques de loisir des 50 ans et plus », Observatoire québécois en loisir, volume 9, numéro 14, 2012, [www.uqtr.ca/oql] (consulté le 15 décembre 2012)

et l'habitation. On constate donc que la proximité des services est un élément crucial pour la participation des aînés.

Un des autres éléments identifiés comme étant un facteur favorisant la pratique d'activités de loisir est la mise en place d'activités libres et gratuites. En fait, la Ville de Longueuil et les organismes du milieu offrent tout au long de l'année des activités libres et gratuites : concerts en plein air, activités d'interprétation dans les parcs, clubs de marche, pétanque, etc. Plusieurs de ces activités se déroulent dans les parcs-nature dont le parc de la Cité de l'arrondissement de Saint-Hubert et le parc Michel-Chartrand de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, mais également dans d'autres lieux tels que le parc St. Mark également situé dans cet arrondissement.

De plus, le réseau récréatif de Longueuil est aussi relié par navette fluviale au Vieux-Port de Montréal et par bateaux-passeurs à l'île Charron et au parc national des Îles-de-Boucherville ainsi qu'à la promenade Bellerive à Montréal.

Plusieurs participants aux groupes de discussion ont souligné apprécier les grands rassemblements tels que le Marché de Noël & des Traditions de Longueuil et le Festival Métiers & Traditions de Longueuil. Les aînés apprécient ce type d'événements, car ceux-ci leur permettent d'avoir des échanges avec des artistes et des artisans, ils peuvent être plus que des spectateurs. L'interaction est donc un élément à considérer lorsqu'il est question d'organiser des activités s'adressant aux aînés.

« Depuis que je suis à la retraite, je suis très occupée, j'ai des activités tous les jours... mais souvent mes activités ne me permettent pas d'avoir de réels échanges. De retour à la maison, je me sens toujours aussi seule... »

Propos tenus par une participante d'un groupe de discussion lors des consultations de l'automne 2012.

De plus, la Ville devra considérer des éléments tels que l'accessibilité, la polyvalence et la cohabitation intergénérationnelle dans le développement de ses installations de loisir, et ce, afin d'optimiser leur utilisation par tous les citoyens peu importe leur âge, leur condition physique ou leur niveau socio-économique.

En améliorant l'accessibilité de ses bâtiments, de ses parcs et en aménageant des espaces polyvalents, cela contribuera à bonifier l'offre et favorisera la pratique d'activités de loisir.

4.4 La valorisation, la participation sociale et le bénévolat

De façon générale, le bénévolat est pour certaines personnes une façon d'occuper leurs temps libres et pour d'autres, l'occasion de redonner à la communauté ou de s'impliquer dans le développement de leurs enfants. Chose certaine, une grande majorité des bénévoles retirent une grande satisfaction de leur implication sociale étant souvent une source de valorisation personnelle et une occasion de transmettre leurs connaissances.

4.4.1 Les aînés et le bénévolat

Pour bien des activités, le manque de temps est souvent mentionné comme étant le facteur qui limite l'engagement³⁰. Il serait facile de penser que le bénévolat est l'apanage de la majorité des retraités, mais ce n'est pas le cas. En fait, les données de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation relatent que seulement 36 % des personnes de plus de 65 ans avaient déclaré faire du bénévolat³¹. Parmi celles-ci, 18,2 % ont effectué plus de 500 heures de bénévolat encadré pendant l'année 2007, en fait, ces personnes ont effectué les deux tiers de toutes les heures de bénévolat de leur groupe d'âge³². De plus, soulignons que la disponibilité tend à diminuer avec l'avancée en âge et comme plusieurs des aînés âgés de plus de 80 ans qui ont participé aux groupes de discussions, certains songent maintenant à se faire aider, se sont eux qui ont maintenant besoin des autres.

Lorsqu'il est question de relève au niveau du bénévolat, plusieurs organismes songent donc aux baby-boomers qui seront de plus en plus nombreux parmi le groupe des retraités. Ces aînés sont bien différents de ceux qui les ont précédés. En fait, ils arrivent avec des compétences, des valeurs et des façons de faire différentes³³. Ils sont également déjà fort occupés par leurs loisirs et leurs obligations familiales qui les amènent souvent à être des aidants auprès de plus d'une génération. La gestion du temps entre donc en ligne de compte lorsqu'il est question de bénévolat chez les baby-boomers.

Ces réalités, plusieurs organismes y font déjà face depuis quelques années. Cependant, certains participants aux groupes de discussion, surtout les nouveaux retraités, ont souligné qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre pour trouver leur cause. De plus, peu semblaient connaître les centres d'action bénévole et par le fait même, les besoins en bénévolat. Afin de contribuer à la promotion du bénévolat, la Ville de Longueuil veillera, par ses différentes publications, à informer la population des besoins en bénévolat, et ce, en collaboration avec les organismes du milieu, plus particulièrement les centres d'action bénévole du territoire. De plus, à partir de 2013, par son programme de préparation à la retraite offert à ses employés, la Ville contribuera à faire connaître à ses futurs retraités les besoins en bénévolat et présentera cette activité comme une façon de demeurer actif dans sa communauté.

³⁰ THIBAUT, André et al. *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles : rapport de recherche*, Trois-Rivières, 2011, 63 p.

³¹ VÉZINA, Mireille., CROMPTON, Susan., *Le bénévolat au Canada*, Statistique Canada, 2012, [www.statcan.gc.ca] (14 février 2013)

³² MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS, *Les aînés au Québec : quelques données récentes*, Québec, 2012, 26 p.

³³ THIBAUT. (2011)

4.4.2 Valoriser l'implication des aînés

Il est donc important que la Ville contribue à la promotion du bénévolat. Il sera également primordial de valoriser l'image des aînés bénévoles en faisant connaître à toute la population l'impact positif de leur engagement dans les différents milieux.

Lors du Forum sur le bénévolat organisé par la Ville de Longueuil à l'automne 2009, plusieurs participants avaient souligné qu'ils souhaiteraient davantage que la Ville souligne leur implication par des campagnes publicitaires, par exemple. Ainsi, au cours des prochains mois, en collaboration avec les organismes du milieu, différentes actions allant dans ce sens seront mises de l'avant par la Ville que ce soit en lien avec la formation, la promotion ou la valorisation des bénévoles.



4.5 La communication

Les aînés forment un groupe qui est loin d'être homogène et lorsqu'il est question d'entrer en contact avec eux, les moyens à privilégier doivent être tout aussi variés.

La communication serait directement liée à la participation sociale et à l'inclusion³⁴. Bien adaptée aux aînés, celle-ci pourrait contribuer à consolider leur apport et leur place dans la collectivité³⁵. Il est donc important d'utiliser des moyens qui permettront de les rejoindre adéquatement.

4.5.1 Les contacts personnalisés

Les contacts personnalisés sont très efficaces pour rejoindre les aînés. Parfois, il sera plus pertinent et efficace de joindre les aînés par l'entremise de personnes en qui ils ont confiance plutôt que d'utiliser des moyens de communication plus formels³⁶. Ce constat a d'ailleurs pu être observé au cours des activités de consultation. En ce qui concerne le taux de réponse au sondage distribué à l'automne 2012, 70 % des répondants ont complété une copie papier reçue par l'entremise de leur organisme de loisir ou d'entraide, et seulement 30 % ont complété la copie mise en ligne sur le site Internet de la Ville. Pour ce qui est des groupes de discussion, les séances ayant regroupé le plus grand nombre de participants furent celles qui avaient été organisées en étroite collaboration avec ces mêmes organismes. L'impact du « bouche à oreille » et de la référence par une personne signifiante pour l'aîné explique en grande partie ce haut taux de participation. Sans la contribution des organismes, le taux de participation aurait été beaucoup moins élevé.



Crédit : Kevin J. Erskine Henry

Groupe de discussion ayant eu lieu dans l'arrondissement Greenfield Park auprès des aînés anglophones de Longueuil lors de la consultation publique de l'automne 2012.

³⁴ *Municipalités et villes amies des aînés au Québec, Projet de recherche Municipalités et Villes amies des aînés au Québec*, [www.vadaquebec.ca] (site consulté le 14 février 2013).

³⁵ CANADA. SANTÉ CANADA. *Communiquer avec les aînés : conseils et techniques*, Ottawa, 1999, 43 p.

³⁶ *Idem*

Il existe différents projets qui favorisent ce type de contact. Par exemple, le Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil gère un programme de *Carrefour d'information* pour aînés et un projet de travailleur de milieu pour aînés. Ces projets, financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, contribuent à mieux informer les aînés, à briser l'isolement et à favoriser une meilleure qualité de vie.

4.5.2 Les moyens de communication écrits

Lors de ces activités de consultation, un grand nombre d'aînés ont affirmé qu'ils appréciaient les communications écrites traditionnelles telles que les journaux locaux et les bulletins municipaux. Ces outils sont parmi leurs principales sources d'information. En fait, 62 % (Q-12) ont affirmé consulter l'Espace loisir et culture réalisé par la Ville de Longueuil lorsqu'ils avaient besoin de trouver une information concernant les services municipaux. Lorsqu'il a été demandé aux aînés de quelles façons ils aimeraient le plus recevoir l'information provenant de la Ville (Q-14), 60 % ont indiqué par les journaux locaux et 53,5 % par les publications de la Ville.

Étant donné que les communications écrites représentent un bon moyen pour communiquer avec les aînés, dès 2013, le bulletin municipal de Longueuil comportera une section dédiée aux aînés.

On traitera de leur implication dans la communauté ou des ressources disponibles pour eux sur le territoire. Une attention particulière devra être apportée à cette section, mais également à toutes les publications afin qu'elles puissent être des plus accessibles. Des éléments comme le choix de la police et de la taille des caractères seront déterminants. La simplicité dans la rédaction du message est également un moyen à privilégier pour rendre les messages à la portée des personnes ayant des difficultés de lecture ou pour qui le français n'est pas la langue maternelle.

4.5.3 D'autres moyens de communication

Les participants aux groupes de discussion ont également fait savoir qu'ils apprécieraient que des représentants de la Ville viennent plus souvent les rencontrer dans leur milieu. La consultation fut pour eux une bonne occasion de s'informer des ressources disponibles sur le territoire et de discuter des difficultés qu'ils rencontraient dans leur quotidien (ex. : déplacements, loisirs, sécurité). En fait, l'organisation de rencontres ou de réunions est considérée comme un moyen efficace pour joindre les aînés « étant donné qu'il met l'accent sur l'échange verbal d'information dans un contexte social »³⁷.

Parmi les autres moyens à privilégier, le téléphone se doit d'être considéré³⁸. En avril 2013, la Ville de Longueuil a mis en service le 311, un guichet unique pour les citoyens. Ils peuvent ainsi s'adresser à la Ville par téléphone en composant le numéro 311 et via l'Internet en se rendant à 311.longueuil.ca. Une seule porte d'entrée pour toutes les demandes d'information et les

³⁷ *Idem*, p. 18

³⁸ *Idem*

requêtes de service. Ce service permet à la Ville de canaliser l'entrée des appels non urgents vers une centrale téléphonique unique où des employés municipaux veillent à répondre ou à diriger les appels vers les bonnes ressources au sein de l'administration municipale. Ces employés ont également en main toute l'information pertinente pour informer les aînés sur les ressources disponibles pour eux sur le territoire de Longueuil et ses environs.

4.5.4 L'utilisation d'Internet

Lorsqu'il est question de communication, on ne peut passer sous silence la place que prennent de plus en plus les nouvelles technologies. Même si ce n'est pas encore la majorité des aînés qui utilisent Internet (47 % des personnes âgées de plus de 55 ans en 2009)³⁹, ce moyen de communication ne cesse de faire de nouveaux adeptes parmi ce groupe, c'est du moins ce que démontre l'enquête réalisée par CEFRIO en 2009. Cependant, le groupe formé des plus de 65 ans est moins présent sur Internet, soit 36 %, tandis que celui formé des personnes âgées entre 55 et 64 ans utilise Internet dans une proportion de 63 %.

Selon l'étude réalisée par Léger Marketing, le site Internet de la Ville n'échapperait pas à toutes les observations faites par le CEFRIO. En effet, ce sont seulement 26 % des personnes de plus de 65 ans qui ont affirmé avoir consulté le site Internet de la Ville au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Là aussi on a pu remarquer que la tendance était à la hausse chez les plus jeunes, soit 52 % pour les personnes âgées entre 55 et 64 ans⁴⁰.

Il n'y a pas que l'âge qui influencerait l'utilisation d'Internet. En effet, le sexe, le revenu et le niveau de scolarité auraient un impact direct sur l'utilisation d'Internet et sur le type d'équipement utilisé⁴¹. Le courriel serait l'aspect le plus apprécié par les aînés, puisqu'il leur permet de favoriser les échanges avec les membres de leur famille⁴². C'est souvent la raison qui les encourage à s'initier à l'informatique. Les répondants du sondage ont affirmé à 66,1 % détenir une adresse électronique (Q-16). En ce qui concerne les réseaux sociaux, l'enquête du CEFRIO a démontré que, tout comme l'utilisation d'Internet, les jeunes aînés (55 à 59 ans) sont plus présents sur les réseaux sociaux que les plus âgés (75 à 79 ans) soit dans des proportions de 34 % et 12 %.

Comme c'est le cas pour les médias écrits, l'information inscrite sur les sites Internet doit être accessible et facile à trouver. Dans le cadre de la refonte du site Internet de la Ville de Longueuil, une attention particulière sera accordée au niveau de l'accessibilité de cet outil. En effet, la prochaine version du site de la Ville sera bâtie selon des normes d'accessibilité universelle.

Afin de s'assurer de rejoindre le plus adéquatement possible les aînés de Longueuil, la Ville devra considérer différents modes de communication et utiliser plusieurs moyens simultanément afin de s'assurer de rejoindre un plus grand nombre d'aînés possible. Les réseaux formels et informels devront également être mis à profit.

³⁹ CEFRIO. « Génération @ : Portrait de l'utilisation d'Internet et de l'ordinateur par les aînés internautes du Québec », Québec, 2011, 29 p.

⁴⁰ LÉGER MARKETING. Tableau détaillé-Consultation du site Internet de la Ville, 2013.

⁴¹ CEFRIO (2011)

⁴² Idem

4.6 Les espaces extérieurs et les bâtiments municipaux

Les parcs, les espaces verts et les bâtiments municipaux sont très fréquentés par les aînés. Que ce soit pour y pratiquer une activité offerte par la municipalité ou ses organismes partenaires, les aînés fréquentent beaucoup les sentiers de marche et les différents terrains sportifs présents sur le territoire. Les piscines, les bibliothèques et les centres communautaires et de loisirs sont également très prisés par cette clientèle tout au long de l'année.

4.6.1 Les parcs et les espaces verts

Sur le territoire de Longueuil, on retrouve plus de 198 parcs et espaces verts. Dans certains de ces parcs, il est possible de retrouver des aménagements et des équipements destinés plus particulièrement aux aînés tels que des terrains de pétanque, de bocce, de fer, de baseball, etc. Plusieurs de ces parcs sont fréquentés par les aînés des différentes associations de loisir qui y tiennent leurs activités de façon programmée pendant la période estivale. Cependant, certaines de ces installations sont également utilisées de façon moins formelle, c'est le cas des parcs linéaires qui offrent des parcours pour la marche ou le vélo.

Plus de 30 % des répondants du sondage ont affirmé fréquenter les parcs plus d'une fois par semaine (Q-17). Les aînés fréquentent ces endroits pour y pratiquer des activités de plein air, y voir des spectacles ou simplement y rencontrer d'autres personnes. Il serait donc important de privilégier la conception d'aménagements propices aux rencontres dans les parcs et espaces verts, car cela contribue à briser l'isolement⁴³. Il sera également très important de privilégier des aménagements accessibles pour les personnes ayant des problèmes de mobilité.



Parc Michel-Chartrand, arrondissement Vieux-Longueuil

⁴³ QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux, synthèse*, Québec, (2004), 20 p.

Le futur Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Longueuil, préparé par la Direction du génie, tiendra compte du principe d'accessibilité universelle en incluant des mesures visant directement à favoriser la fréquentation des espaces verts par les aînés. Les mesures qui seront prises tiendront compte des informations recueillies auprès des répondants du sondage. En fait, les aînés ont signifié qu'ils souhaiteraient retrouver davantage les équipements suivants dans les parcs : toilettes et buvettes (70,1 %), bancs le long des sentiers (63,9 %), espaces de repos ombragés (60,6 %) et éclairage plus adéquat (57,8 %) (Q-19). De plus, les aménagements seront pensés de façon à favoriser les contacts intergénérationnels. À titre d'exemple, des aires de jeux pour enfants pourraient être aménagées près de zones dédiées plus spécifiquement aux aînés.

4.6.2 Favoriser l'accessibilité aux bâtiments municipaux

En ce qui concerne les bâtiments municipaux fréquentés par les aînés, plusieurs ont actuellement une accessibilité limitée. Répondant cependant aux normes du Code du bâtiment, ils sont souvent accessibles qu'en partie. S'ils comportent plusieurs niveaux, très souvent, seul le rez-de-chaussée ou le niveau principal est réellement accessible car très peu sont munis d'ascenseur.

D'ici les prochaines années, certains bâtiments de loisirs devraient faire l'objet de réfections mineures ou majeures, ce qui permettra un usage maximal de ces espaces, mais surtout, cela permettra à un plus grand nombre de personnes de profiter de la programmation. Ainsi, des modifications relatives à l'accessibilité des entrées extérieures, des salles de toilette et des salles d'activité seront effectuées au cours des prochaines années. Pour plusieurs bâtiments, il y aura également mise en place de débarcadères visant à faciliter et à sécuriser l'accessibilité des bâtiments aux personnes ayant une mobilité restreinte. Une attention particulière sera accordée aux nouveaux projets d'aménagement afin qu'ils soient réalisés en tenant compte de différents grands principes, dont le développement durable et l'accessibilité universelle.

Il est important de noter que les démarches entourant la mise à niveau des bâtiments municipaux représentent une grande préoccupation pour les organismes membres du Comité restreint du Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Longueuil. En plus des bâtiments de loisirs, d'autres bâtiments fréquentés par les citoyens devraient faire l'objet de réfection, c'est notamment le cas de l'hôtel de ville de Longueuil situé sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert.



Bibliothèque de Greenfield Park

4.7 La sécurité

La sécurité est de loin le thème le plus vaste. Il regroupe un grand nombre de préoccupations avec lesquelles les aînés vivent au quotidien. C'est du moins ce qu'a mentionné la majorité des participants des différents groupes de discussion.

4.7.1 La sécurité dans les déplacements

La sécurité des déplacements fut très souvent au cœur des discussions. Comme il est possible de le constater à la lecture du compte rendu des activités de consultation se trouvant à l'annexe 2, les déplacements à pied sont souvent source d'inquiétude pour les aînés. Pour cette raison, la Ville de Longueuil procédera à l'analyse de la mise en place de mesures visant à sécuriser la traversée des piétons aux intersections lors de la réfection ou du réaménagement des grandes artères. Cet élément s'inscrit également dans les autres grandes démarches réalisées actuellement par la Ville, telle que le Plan de mobilité active par exemple.

De plus, de par sa démarche en lien avec la mise en place de son futur Plan directeur des parcs et espaces verts, la Ville de Longueuil identifiera des mesures privilégiant l'aménagement de parcs ouverts sur leurs quartiers. Ces mesures auront comme principal objectif d'éviter de créer des zones confinées ou en retrait.

La prochaine version de la Politique de viabilité hivernale (Politique de déneigement), actuellement en cours d'élaboration, tiendra compte elle aussi des aînés et des mesures concrètes y seront associées. Les répondants du sondage ont identifié à 68,4 % qu'un meilleur entretien des trottoirs faciliterait les déplacements (Q-3) et 66 % ont identifié que cet élément pourrait contribuer à rendre leur quartier plus sécuritaire (Q-22). Dans le cadre du sondage effectué par la firme Léger Marketing, le déneigement a été identifié par 75 % des répondants comme étant l'élément le plus important à leurs yeux en ce qui concerne les travaux publics⁴⁴.

Afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des piétons et des automobilistes, d'autres mesures seront également mises de l'avant comme celle consistant à installer des panneaux d'identification de nom de rue de grand format sur les principaux boulevards. Cette mesure avait été identifiée bien avant la mise en place de la démarche MADA. En effet, des représentants de l'organisme la Fondation Les Vieux amis avaient fait des recommandations dans ce sens à la municipalité car ils avaient remarqué la présence de tels panneaux dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Même si cette demande émane des aînés, la mise en place d'une telle mesure sera profitable à tous les automobilistes, car elle facilitera le repérage du nom des rues, élément souvent identifié comme étant une source d'insécurité.

⁴⁴ LÉGER MARKETING. *Indicateur municipal 2012; Évaluation de la satisfaction des Longueillois à l'égard des services municipaux, Rapport final, 2013, 38 p.*

4.7.2 La sécurité et la prévention

Lorsqu'il est question de la sécurité des aînés, il est important d'aborder les différents programmes de prévention offerts par le Service de police et le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil. Qu'il soit question de fraudes, d'abus financiers ou de sécurité à domicile, les nombreux programmes déjà existants seront maintenus et parfois même bonifiés.

Tout comme les membres de la table de concertation Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL), le Service de police de l'agglomération de Longueuil visite des résidences tout au long de l'année afin de sensibiliser les aînés sur les différentes formes d'abus. En matière de prévention, le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil rencontre également les aînés dans les résidences afin de les sensibiliser sur la prévention des incendies et d'établir avec les responsables des plans d'évacuation.

De plus, les techniciens en prévention des incendies et les policiers participent aussi à différents événements organisés par la Ville de Longueuil et profitent de ces moments pour rencontrer les citoyens et leur présenter leurs différents programmes de prévention.



Activité de prévention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Le Service de sécurité incendie maintient également un fichier identifiant les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière en situation d'urgence (incendie, sinistre naturel, etc.): le Programme de secours adapté. Les pompiers sont ainsi prévenus de la présence possible d'une personne dont la condition peut nécessiter une aide particulière au cours de l'évacuation, et ce, avant même d'arriver sur les lieux du sinistre. Il est important de noter que toute personne ayant une incapacité qui réduit sa mobilité peut adhérer gratuitement au Programme de secours adapté⁴⁵.

Dans cette même lignée, il est important de préciser que le programme PAIR, coordonné par le Centre de bénévolat de la Rive-Sud, sera maintenu et bonifié grâce à la contribution financière du Service de police de l'agglomération de Longueuil. Le but du programme est d'offrir quotidiennement un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés et les personnes ayant un handicap pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, sept jours sur sept. Le service entre en contact avec l'abonné de façon journalière et à l'heure choisie au moyen d'un ordinateur qui donne un message précis et personnalisé à l'abonné. Le fait de répondre au téléphone indique que l'abonné est en état de composer le 9-1-1 s'il a besoin d'aide. Cependant, s'il n'y a aucune réponse le système automatisé rappelle dans un court laps de temps. Si personne ne répond après une troisième tentative, une procédure d'alerte est enclenchée et des démarches sont entreprises afin qu'une personne (un membre de sa famille, un ami, un voisin, un bénévole ou un policier) se rende au domicile de l'abonné pour effectuer une vérification.

Il est intéressant de souligner que près de la moitié des aînés qui ont répondu au sondage ont affirmé qu'ils considéraient leur quartier sécuritaire (Q-21), sentiment qui semblait changer considérablement le soir venu d'après les commentaires des participants des groupes de discussion. La présence policière, qu'elle se traduise par une patrouille en voiture ou à vélo, fait partie des éléments qui contribuent à renforcer le sentiment de sécurité des aînés⁴⁶ et cela, les participants des groupes de discussion l'ont très bien identifié.

Il est cependant important de noter que la sensibilisation et les rapprochements intergénérationnels peuvent grandement contribuer à atténuer certaines craintes que les aînés ont parfois à l'égard des jeunes et ainsi faire tomber certains préjugés de part et d'autre. Notons que plusieurs organismes œuvrant auprès des aînés se sont associés au milieu scolaire afin de contribuer aux rapprochements entre ces générations. Le projet *Le temps d'une saison*, qui consistait à la réalisation de quatre mosaïques de céramique, réalisé dans le cadre de l'Entente de partenariat en participation citoyenne signée par le Forum jeunesse Longueuil, a permis ce genre de rapprochement en regroupant des aînés de l'organisme la Maison des Tournesols (Les Loisirs Thérapeutiques de Saint-Hubert) et des élèves de quatre écoles secondaires de la Commission scolaire Marie-Victorin. Ces œuvres sont aujourd'hui exposées de façon permanente au pavillon d'accueil du parc de la Cité situé dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

⁴⁵ Ville de Longueuil, Sécurité incendie, [www.Longueuil.ca], (site consulté le 20 février 2013).

⁴⁶ QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR. (2004).



Crédit : Forum jeunesse de Longueuil

Projet intergénérationnel *Le temps d'une saison* réalisé en 2011 par l'organisme la Maison des Tournesols en collaboration avec quatre écoles secondaires de la Commission scolaire Marie-Victorin dans le cadre de l'Entente de partenariat en participation citoyenne signée par le Forum jeunesse Longueuil.



Crédit : Luc Tessier (ALPA)

Mosaïques exposées au pavillon d'accueil du Parc de la Cité situé dans l'arrondissement de Saint-Hubert

5. Conclusion

Les informations et les observations incluses dans ce rapport illustrent ce qui a guidé les réflexions des membres du Comité de pilotage dont la tâche principale était de participer à l'élaboration du plan d'action à l'égard des aînés entrepris dans le cadre de la démarche MADA.

Les liens faits entre les différentes études portant sur le vieillissement, les politiques gouvernementales et les données recueillies auprès des citoyens aînés lors des consultations, ont permis de préciser les actions que prendra la Ville de Longueuil pour faire face au vieillissement.

L'engagement de la Ville de Longueuil dans une démarche MADA fut le point de départ d'une réflexion qui a permis de mettre les aînés au cœur des préoccupations municipales. Comme il a été possible de le constater à travers les pages de ce bilan, les aînés ne forment pas un groupe homogène. Cette constatation sous-entend que la municipalité devra tenir compte de cette réalité lorsqu'elle mettra en place les différentes mesures prévues dans son plan d'action.

Cette démarche a permis de faire ressortir les grands enjeux des prochaines années en lien avec le vieillissement. Ainsi, en matière de transport, il sera important de mettre en place des dispositions qui contribueront à accroître l'utilisation du transport en commun. Une stratégie en matière d'habitation devra également être développée afin de favoriser le développement de projets accessibles financièrement répondant aux besoins des aînés. De plus, des moyens devront être mis de l'avant afin de s'assurer d'une meilleure circulation de l'information et favoriser l'implication des aînés dans la vie de leur communauté. Le développement des installations et des infrastructures municipales devra également tenir compte des besoins des aînés.

En plus d'interpeller l'appareil municipal, la mise en œuvre du plan d'action sera faite en collaboration avec les membres du comité de suivi formé de citoyens et de représentants d'organismes publics et communautaires. Ce comité, qui portera le nom de *Comité consultatif des Sages*, sera également amené à se pencher sur des questions susceptibles d'avoir un impact sur les aînés. Un compte rendu de l'avancement des travaux relatifs au plan d'action sera réalisé et diffusé chaque année couverte par ce plan afin que la population et tout particulièrement les aînés puissent suivre l'évolution des 41 actions des sept grands thèmes privilégiés pour l'élaboration de la démarche MADA à Longueuil.

BIBLIOGRAPHIE

BIGONNESSE, Catherine et al. « L'émergence de nouvelles formules d'habitation: mise en perspective des enjeux associés aux besoins des aînés », *Économie et Solidarités*, vol. 41, no. 1-2, 2011, p. 88-103. [<http://www.erudit.org/revue/es/2011/v41/n1-2/1008823ar.html?vue=resume>] (15 février 2013)

CANADA. SANTÉ CANADA. *Communiquer avec les aînés: conseils et techniques*, Ottawa, 1999, 43 p.

CARBONNEAU, Hélène. « Sommaire de l'enquête sur les pratiques de loisir des 50 ans et plus », *Observatoire québécois en loisir*, volume 9, numéro 14, 2012, [www.uqtr.ca/oql] (15 décembre 2012)

CEFRIO. « Génération@ : Portrait de l'utilisation d'Internet et de l'ordinateur par les aînés internautes du Québec », Québec, 2011, 29 p.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION. *Profil démographique et socioéconomique des aînés de la Ville de Longueuil*, 2012, 44 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le bilan démographique du Québec*, édition 2012, 172 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) ET MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP). *Indicateurs de développement durable* (fiche), [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/pdf/1-03.pdf] (site consulté le 15 janvier 2013).

LÉGARÉ, Odile. « Le vieillissement de la population et le logement: une exploration en banlieue ». *Bulletin d'information de la société d'habitation du Québec*, vol. 5, no. 2, printemps 2011, [<http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/H01152.pdf>], (18 janvier 2013).

LÉGER MARKETING. Indicateur municipal 2012; *Évaluation de la satisfaction des Longueillois à l'égard des services municipaux, Rapport final*, 2013, 38 p.

LÉGER MARKETING. *Tableau détaillé-Consultation du site Internet de la Ville*, 2013.

MARCHAND, Jacques. « Longueuil: dernier droit pour la Commission populaire itinérante du Frapru », *Médiasud.ca*, 26 novembre 2012, [www.mediasud.ca] (page consultée le 6 février 2013).

Municipalités et villes amies des aînés au Québec, *Projet de recherche Municipalités et Villes amies des aînés au Québec*, [www.vadaquebec.ca] (site consulté le 14 février 2013).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Guide mondiale des villes-amies des aînés, Organisation mondiale de la santé*, Genève, 2007, 78 p.

PFEIFER, Claudie. « Le vieillissement féminin », *Vie et vieillissement*, volume 10, no. 3, 2013, p. 36-40.

PFEIFER, Claudie, Catherine GEOFFROY. « Un numéro de *Vie et vieillissement* qui, nous l'espérons, vous donnera le goût de bouger! », *Vie et vieillissement*, Montréal, volume 10, numéro 2, 2012, p. 2-11.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Les aînés du Québec : quelques données récentes*, Québec, 2012, 26 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Vieillir et vivre ensemble, Chez soi, dans sa communauté*, au Québec, ministère de la Famille et des Aînés, Québec, 2012, 200 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Règlement portant sur le processus de certification des résidences pour aînés-salle de presse*.

[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/groupes/pa_certification.php] (site consulté le 31 mars 2013)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées : guide pratique*, [www.securitepublique.gouv.qc.ca] (site consulté le 5 février 2013).

QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux, synthèse*, Québec, (2004), 20 p.

QUÉBEC. RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC. *Programme d'aide; Aide domestique*, [www.ramq.gouv.qc.ca] (site consulté le 26 février 2013)

QUÉBEC. REVENU QUÉBEC. *Services admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée*, [www.revenuquebec.ca] (site consulté le 30 mars 2013)

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL. *Plan de développement de l'accessibilité universelle du RTL : Rapport final*, Longueuil, 2011, 68 p.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, DIRECTION DES ÉTUDES ET DES STRATÉGIES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE. *Dossier statistique, bilan 2010, Accidents, parc automobile, permis de conduire*, Québec, 2011, 216 p.

TABLE DE CONCERTATION ACTION CONCERTATION VIEILLISSEMENT LONGUEUIL (COMITÉ LOGEMENT). *Mémoire déposé auprès de la Commission populaire Itinérante sur le droit au logement du FRAPRU*, 2012, 7 p.

TABLE DE CONCERTATION ACTION CONCERTATION VIEILLISSEMENT LONGUEUIL. *Conditions de vie des aînés et pistes d'orientation de l'ACVL, Actes de la journée de réflexion organisée par la Table de concertation ACVL*, Longueuil, 2009, 31 p.

THIBAUT, André. « Loisir et vieillissement : faut-il refaire nos classes », *Agora forum*, Montréal, volume 34, numéro 4, (hiver 2011-2012), p. 25-28.

THIBAUT, André et al. *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles : rapport de recherche*, Trois-Rivières, 2011, 63 p.

VÉZINA, Mireille., CROMPTON, Susan. *Le bénévolat au Canada*, Statistique Canada, 2012, [www.statcan.gc.ca] (14 février 2013)

Ville de Longueuil, *Sécurité incendie*, [www.Longueuil.ca], (site consulté le 20 février 2013).

ANNEXE 1

Population des Longueuillois âgés de 55 ans et plus par quartier

Vieux-Longueuil Noms des quartiers	Population totale 2006 Nombre	Nombre 55 à 74 ans	55 à 74 ans %	75 ans et plus Nombre	75 ans et plus %
Bellerive	11 360	2 350	21 %	510	5 %
Carillon	5 135	1 125	22 %	350	7 %
Fatima	6 712	1 240	19 %	430	6 %
Gentilly	17 018	3 220	19 %	470	3 %
Le Moyne	5 149	1 035	20 %	310	6 %
Notre-Dame-de-Grâce	10 490	2 195	21 %	630	6 %
Notre-Dame-de-la-Garde	6 368	1 370	21 %	360	6 %
Roberval	1 705	265	15 %	20	1 %
Sacré-Coeur	20 325	3 810	19 %	615	3 %
Saint-Jean-Vianney	12 659	2 500	20 %	440	3 %
St-Jude	6 704	1 495	22 %	735	11 %
Saint-Robert	9 296	2 040	22 %	560	6 %
Saint-Vincent-de-Paul	8 798	1 950	22 %	485	6 %
Vieux-Longueuil	15 020	3 845	26 %	2 285	15 %

Saint-Hubert Noms des quartiers	Population totale 2006 Nombre	Nombre 55 à 74 ans	55 à 74 ans %	75 ans et plus Nombre	75 ans et plus %
Aéroportuaire	1 752	315	18 %	30	2 %
Bienville	4 535	780	17 %	125	3 %
Iberville	16 386	3 520	22 %	465	3 %
Laflèche	17 512	3 705	21 %	810	5 %
Laurendeau	22 943	3 910	17 %	1 035	5 %
Maricourt	14 643	3 170	21 %	455	3 %

Greenfield Park Noms des quartiers	Population totale 2006 Nombre	Nombre 55 à 74 ans	55 à 74 ans %	75 ans et plus Nombre	75 ans et plus %
Nouveau Greenfield Park	6 431	1 555	24 %	220	3 %
Vieux-Greenfield Park	10 653	2 305	22 %	855	8 %

Informations extraites d'un tableau réalisé par la Direction de l'urbanisme et du développement durable
Source : Statistique Canada, aires de diffusion, recensement 2006

RAPPORT SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

1. Introduction

Durant les mois de septembre et octobre 2012, une vaste opération de consultation a eu lieu auprès des aînés de Longueuil. Au total, c'est plus de 1 100 personnes qui ont pris part à cette consultation. Différents moyens ont été préconisés pour mieux connaître leurs besoins. Ainsi, afin de joindre le plus adéquatement possible tous les aînés du territoire, nous avons réalisé une version anglaise de notre sondage et nous avons mis à la disposition des aînés un service de transport pour qu'ils puissent participer aux groupes de discussion.

1.1 Le sondage

Premièrement, un sondage fut mis en ligne sur le site Internet de la Ville et distribué en version papier dans plus de 30 sites. Lors d'une rencontre visant à expliquer la démarche MADA aux différents partenaires du territoire, nous avons profité de ce moment pour lancer nos activités de consultation et procéder à une première vague de distribution du sondage. L'implication de tous ces intervenants nous a permis d'atteindre un taux de réponse très élevé, soit plus de 1 000 répondants. Parmi les participants, 71 % étaient des femmes (Q-26) et 66 % étaient âgés entre 60 et 74 ans (Q-25). Ils provenaient des trois arrondissements dans les proportions suivantes : 59 % du Vieux-Longueuil, 30 % de Saint-Hubert et 11 % de Greenfield Park (Q-24), ce qui représente le poids démographique total de chaque arrondissement au sein de la municipalité.

Il est important de noter le rôle joué par les aînés dans cette opération. En effet, les représentants des regroupements d'aînés ont grandement contribué à la distribution et à la collecte des questionnaires. De plus, deux aînées ont contribué bénévolement à la compilation de plus de 500 copies papier; leur contribution nous a permis d'accomplir cette tâche colossale dans des délais plus que raisonnables.

1.2 Les groupes de discussion

Dans un second temps, 14 groupes de discussion regroupant des aînés (117 personnes au total) furent organisés entre le 15 et le 30 octobre. Pour former ces groupes, nous avons fait appel aux organismes communautaires et de loisirs des trois arrondissements. Nous avons comme objectif de rencontrer des aînés aux quatre coins de la ville et c'est pour cette raison que les rencontres se sont déroulées dans différents lieux. Nous avons également pris soin de choisir des lieux accessibles afin de pouvoir accueillir les aînés ayant des problèmes de mobilité. De plus, dans le but de joindre des aînés de tous les âges et de tous les milieux, nous avons conclu une entente avec l'organisme le Baladeur René dont la mission est de transporter les aînés vers leurs lieux d'activités. Au total, 27 aînés ont bénéficié gratuitement du transport soit tous ceux et celles qui en avaient fait la demande.

Les aînés ont également joué un rôle très important dans ce processus. Des bénévoles ont en effet assuré une grande partie du secrétariat. L'une de ces bénévoles était membre de notre comité de pilotage et sa connaissance des ressources du milieu lui a permis de diffuser de l'information auprès des participants. Ces rencontres furent très intéressantes et enrichissantes tant pour la Ville de Longueuil que pour les participants. Nous avons également profité de cette occasion pour remettre aux aînés des objets promotionnels aux couleurs de la Ville de Longueuil et pour distribuer des dépliants et des répertoires des ressources disponibles sur le territoire.

1.3 Utilisation des données recueillies

Ce présent rapport se veut une synthèse des résultats obtenus. Ceux-ci seront utilisés pour prioriser et préciser les différentes actions à entreprendre dans les prochaines années et ainsi nous permettre de réaliser la version finale de notre plan d'action triennal (2013-2014-2015). Ces données seront également partagées avec les organismes et regroupements d'aînés afin qu'ils puissent eux aussi s'inspirer des commentaires et suggestions faits par les aînés.

2. Synthèse des données recueillies par thème

Les sept thèmes abordés dans la démarche seront traités de façon à faire ressortir les principales préoccupations des participants, et ce, en précisant divers champs d'intervention. Toutes les données statistiques sont tirées des résultats du sondage, alors que les observations et les commentaires exprimés sont ceux qui ont été recueillis auprès des participants des groupes de discussion.

2.1 Transport

La majeure partie des personnes rencontrées nous a affirmé que pour elles, l'utilisation de la voiture était un signe d'autonomie. Les aînés constatent à quel point leur liberté d'action est limitée lorsqu'ils n'ont plus accès à l'automobile. Certains perdent l'usage de leur permis de conduire, alors que d'autres perdent leur conjoint qui possédait un permis et une voiture. Dans les deux cas, la fréquence des déplacements et la liberté d'action diminueront de façon très importante tout particulièrement pour les aînés ne vivant pas à proximité des services. Les autres moyens de transport sont souvent peu ou pas connus et les envisager sous-entend parfois effectuer de nombreux changements dans les habitudes de vie. Le centre de loisirs, l'église ou le centre commercial que les personnes étaient habituées de fréquenter ne sont souvent plus accessibles de façon simple, rapide ou sécuritaire. Ceci entraîne une diminution, voire parfois, un arrêt des pratiques, ce qui peut avoir un impact sur le niveau d'isolement des aînés.

2.1.1 Déplacements à pied

Une grande majorité des aînés effectuent leurs déplacements à pied. Selon les résultats du sondage, plus de 80% ont affirmé vivre à moins d'une demi-heure de marche des principaux services tels que les épiceries et les pharmacies (Q-7). Cependant, plusieurs obstacles semblent freiner leurs déplacements à pied. Parmi ceux-ci, certains font l'unanimité. Premièrement, un grand nombre d'aînés ont souligné un malaise à circuler à pied étant donné la présence de cyclistes ou de patineurs sur le trottoir. Ce phénomène représente une source d'inquiétude, d'où l'importance d'avoir davantage de pistes cyclables pour que les trottoirs soient exclusifs aux piétons.

Deuxièmement, il est important de noter le sentiment d'insécurité qu'occasionne la traversée de certaines intersections. En fait, plusieurs intersections ont été identifiées comme étant problématiques en raison du temps de traversée parfois insuffisant, de leur configuration particulière ou de leur niveau d'entretien en période hivernale. Le manque de bancs le long des rues principales, l'éclairage insuffisant à certains endroits, l'absence de trottoirs dans certains quartiers et l'état des trottoirs existants furent également mentionnés par les participants comme étant des éléments qui pouvaient contribuer à limiter leurs déplacements.

2.1.2 Déplacements à vélo

Une minorité des aînés a affirmé effectuer une partie de leurs déplacements en vélo. Ils ont précisé qu'ils apprécieraient avoir en main une carte des pistes cyclables du territoire et des environs. Plusieurs ont souligné qu'il n'y avait pas de pistes cyclables près de chez eux, notamment les gens du quartier Le Moyne.

2.1.3 Déplacements-signalisation

La signalisation du nom des rues dans les quartiers résidentiels fut l'un des éléments qui a fait le plus l'unanimité parmi les participants des groupes de discussion, et ce, peu importe l'arrondissement. En effet, plusieurs personnes ont souligné qu'elles avaient souvent de la difficulté à repérer les panneaux d'identification compte tenu que leur emplacement n'était pas uniforme, qu'ils étaient désuets, difficiles à lire et parfois même absents. Le repérage des panneaux est pour eux une source de distraction à la conduite automobile qu'ils redoutent. De plus, un grand nombre de participants ont mentionné des problèmes de visibilité causés par des arbres non émondés situés en bordure de rue.

Plusieurs ont également souligné qu'il serait intéressant que les noms des rues perpendiculaires au boulevard Taschereau soient harmonisés d'est en ouest (ex.: les boulevards Churchill et Édouard).

De plus, les voies de refuge médianes permettant le virage à gauche, comme c'est le cas sur le chemin de Chambly à Saint-Hubert, semblent être un élément qui contribuerait au sentiment d'insécurité chez certains automobilistes aînés.

2.1.4 Transport en commun (services offerts par le Réseau de transport de Longueuil)

Parmi les répondants au sondage, 13 % ont identifié le transport en commun comme étant leur principal moyen de transport (10 % le transport régulier et 3 % le transport adapté) contre 75 % qui ont identifié la voiture (Q-1).

Les aînés ont identifié différents éléments qui représentaient pour eux des obstacles à l'utilisation du transport en commun :

- Le déneigement des arrêts d'autobus et des zones d'accès;
- Le manque d'abribus ou de bancs aux arrêts d'autobus;
- Les grandes distances de marche entre leur domicile et les arrêts d'autobus;
- Le style de conduite des chauffeurs : départs et arrêts brusques.

De plus, certains aînés ont identifié les difficultés qu'ils rencontraient en tant qu'usagers :

- Trajets trop longs avec les transferts;
- Manque d'endroits pour se procurer la carte OPUS dans leur quartier;
- Manque de circuits menant directement aux lieux fréquentés : CLSC, bibliothèque, centre de loisirs, centres d'achat;
- Difficulté pour se rendre au Quartier DIX30 où plusieurs commerces du boulevard Taschereau ont déménagé depuis les dernières années;
- Manque de services les soirs et les fins de semaine dans certains secteurs.

2.2 Habitation

2.2.1 La situation des aînés consultés

Les personnes ayant participé aux consultations sont en majorité des propriétaires de maisons ou de condos, 65 % (Q-4), soit une proportion se rapprochant du portrait réel de la situation des aînés de Longueuil qui ont été environ 60 % à déclarer être propriétaires lors du Recensement de 2006.

Plusieurs aînés ont souligné avoir recours à différentes ressources afin de les aider à entretenir leur résidence. D'autres participants ont cependant mentionné qu'ils connaissaient mal les ressources d'aide domestique présentes sur le territoire. De façon générale, ils trouvent particulièrement difficile de procéder aux travaux d'entretien extérieur, ils ont souvent de la difficulté à trouver des entrepreneurs de confiance. Malgré cela, les participants aux groupes de discussion ont souligné vouloir demeurer dans leur maison ou logement actuel le plus longtemps possible.

Selon les témoignages, certaines résidences ou complexes locatifs pour aînés ne seraient pas nécessairement conçus pour s'adapter à d'éventuelles pertes d'autonomie. De plus, le coût relativement élevé des loyers dans ces résidences est un facteur déterminant de la qualité de vie des aînés. Pour certains, le logement représente une grande partie de leur budget, ce qui laisse peu de place aux loisirs et même à l'alimentation.

Plusieurs participants nous ont dit être sur la liste d'attente de l'Office d'habitation de Longueuil (OMHL) ou de la Fédération des coopératives d'habitation de la Montérégie (FÉCHAM). Il est important de noter que l'implantation de logements sociaux doit être faite dans des endroits situés à proximité des services et bien desservis par le transport en commun. De plus, certains aînés nous ont précisé qu'ils aimeraient continuer d'habiter des quartiers où se retrouvent toutes les générations afin d'éviter l'effet « ghetto ».

Peu d'aînés ont semblé connaître les différents programmes d'adaptation de logement administrés par la Ville de Longueuil (LAAA, PAD, etc.) ainsi que la réglementation concernant la transformation d'habitation en mode bi-génération.

Parmi les éléments jugés importants par les aînés, mis à part le prix des loyers identifié par 78,8 % des répondants, on y retrouve la proximité des services tels que les épiceries ainsi que la présence d'un ascenseur dans des proportions de 71,6 % et de 61,9 % (Q-6). Ils ont souligné qu'ils ne se sentaient pas bien outillés dans l'éventualité où ils devraient chercher une résidence répondant à leurs besoins, ils ne sauraient pas par où commencer et comment faire un choix éclairé.

2.2.2 Collecte des matières résiduelles

Les aînés ont signalé qu'il est difficile de transporter les bacs roulants fournis par la Ville, souvent trop lourds ou trop hauts pour pouvoir facilement y déposer les déchets. La situation semble également la même lorsqu'il y a présence de conteneurs à déchets. Plusieurs ont affirmé ne pas avoir la force physique ou la grandeur pour pouvoir aisément ouvrir les couvercles. Ces derniers suggéraient plutôt l'installation de conteneurs à chargement latéral qui sont plus faciles à ouvrir. La présence de chute à déchets dans les résidences leur semblait également une façon simple de disposer des déchets et des matières recyclables.

En ce qui concerne l'entreposage temporaire et le transport des matières recyclables vers les bacs roulants, les aînés nous ont également mentionné qu'ils utilisaient peu ou pas le bac vert. Ils mettaient plutôt leurs matières recyclables dans des sacs pour faciliter leur transport, particulièrement ceux qui avaient des escaliers à emprunter.

2.3 Loisir et saines habitudes de vie

Les aînés connaissent assez bien la programmation de loisirs offerte par la Ville. La programmation culturelle et aquatique, ainsi que les services offerts dans les bibliothèques sont parmi les plus connus. Selon les résultats du sondage, la pratique d'activités culturelles et de loisir ainsi que la lecture comptent parmi les activités les plus prisées par les aînés (Q-8).

Il faut aussi souligner l'appréciation qu'ont les aînés des installations et de la programmation des parcs-nature, particulièrement celles des parcs de la Cité et Michel-Chartrand. Ils affectionnent également la programmation des grands festivals extérieurs.

2.3.1 Accessibilité au loisir

Cependant, un élément revient souvent en ligne de compte lorsqu'il est question des loisirs : l'accessibilité. L'accessibilité sous toutes ses formes : physique, monétaire et géographique.

Une partie des installations de loisirs étant peu ou pas accessibles pour les gens ayant des limitations fonctionnelles (accessibilité physique), plusieurs aînés ont souligné devoir limiter leurs activités précisément pour cette raison.

Les frais d'inscription peuvent également être un déterminant en ce qui concerne le taux de pratique (accessibilité monétaire). Comme c'est le cas pour de plus en plus de gens, la pratique d'activités libres et gratuites fait partie des préférences des aînés. Le mode d'inscription par session n'est pas toujours souhaitable pour bien des aînés qui doivent souvent annuler leur participation pour des raisons de santé ou à cause des conditions météorologiques. Sachant très bien qu'ils ne pourront participer à tous leurs cours, certains prennent la décision de ne pas s'inscrire.

Selon les résultats de notre sondage (Q-9), le facteur qui pourrait le plus favoriser la pratique d'activités de loisir chez les aînés serait la proximité des lieux d'activité du lieu de résidence (accessibilité géographique). Plusieurs aînés ont souligné que l'emplacement de certaines infrastructures ne leur permettrait pas de les fréquenter. En fait, le transport en commun régulier n'offrant pas toujours un trajet direct vers les différents emplacements, sans un mode de transport plus efficace, plus direct, certains aînés ne fréquenteront jamais certaines installations comme les piscines intérieures, par exemple. Ils ont également souligné qu'ils aimeraient pouvoir découvrir les parcs-nature à l'aide d'une navette.

2.3.2 Bonifier l'offre de service

Voici quelques suggestions données par les aînés qui, selon eux, pourraient bonifier l'offre de service en loisir :

Dans les bibliothèques :

- Ouvrir une succursale les lundis dans le Vieux-Longueuil;
- Installer plus de postes Internet à la succursale Claude-Henri-Grignon;
- Installer des connexions Wi-fi dans les parcs et espaces verts situés près des bibliothèques.

Au niveau des activités culturelles :

- Augmenter le nombre de spectacles gratuits;
- Programmer des spectacles en après-midi, sur semaine;
- Faciliter l'achat de billets pour les gens n'ayant pas de transport;
- Mettre en place des activités de type « conférence », suivies d'une période d'échanges entre les participants avec animation;
- Remettre en place des activités de type « sorties culturelles ».

Au niveau des activités sportives et de loisir :

- Augmenter le nombre de piscines;
- Augmenter le nombre de plages horaires de bain libre pour les adultes ou pour l'aquaforme;
- Mieux former les professeurs d'aquaforme des piscines extérieures sur les conditions physiques des aînés;
- Identifier le niveau d'intensité des activités physiques inscrites dans l'Espace loisir et culture;
- Allonger la saison des activités estivales dans les parcs-nature (débuter en mai et terminer en octobre);
- Ajouter des activités de conditionnement physique et de gymnastique douce;
- Publiciser davantage les activités de quartier telles que les fêtes de voisins et les fêtes de quartier (belles occasions de fraterniser selon les aînés);
- Offrir du support pour l'inscription en ligne;
- Faire la promotion des parcs-nature dans la section anglophone de l'Espace loisir et culture.

Les aînés veulent pratiquer des activités qui leur permettront de tisser des liens. Certains nous ont affirmé que leur retrait du marché du travail avait eu comme conséquence l'effritement de leur principal réseau social. La pratique d'activités de loisir est souvent perçue comme un moyen de combler cette perte.

2.4 Valorisation, participation sociale et bénévolat

Le bénévolat est pour bien des aînés une activité qui occupe parfois beaucoup de leur temps libre. Parmi les répondants au sondage, la moitié a affirmé faire du bénévolat et voici quelques-unes des raisons qui les animent :

- le côté valorisant du bénévolat;
- la possibilité de rencontrer des gens;
- leur satisfaction personnelle;
- pour briser l'isolement et la solitude;
- pour redonner à la communauté, etc.

Cependant, plusieurs ont souligné ne plus pouvoir donner de leur temps en raison de problèmes de santé personnels ou parce qu'ils s'occupaient d'un parent malade ou de leurs petits enfants.

Il est important de souligner que plusieurs participants aux groupes de discussion et au sondage ont prétendu ne pas savoir où s'adresser pour offrir leur service à titre de bénévole. Ils aimeraient être plus informés via les journaux locaux ou les publications de la Ville et ils souhaiteraient également que la Ville valorise davantage le rôle des aînés dans la communauté.

Parmi ceux qui ont affirmé faire du bénévolat, nombreux ont fait part des enjeux relatifs à l'accueil et à l'accompagnement des bénévoles au sein des différents organismes. Certains ont souligné avoir cessé leur bénévolat à cause d'un manque de support de leur organisation.

Dans un même ordre d'idée, des bénévoles aînés responsables d'organismes reconnus par la Ville ont précisé qu'ils aimeraient que la Ville organise des rencontres d'information avec les bénévoles, et ce, de façon régulière : par exemple, des rencontres traitant des différents services offerts par la Ville aux organismes. Cela permettrait d'assurer une transmission optimale de l'information aux administrateurs étant donné la mouvance au sein des conseils d'administration.

2.5 Communication

Les différentes publications papier de la Ville sont bien connues et bien appréciées des aînés. Les journaux locaux et les espaces qui y sont réservés par la Ville le sont également. Cependant, ils ont été plusieurs à souligner que la taille des polices de caractère était souvent beaucoup trop petite et que cela les obligeait parfois à utiliser une loupe.

Plusieurs ont souligné qu'il ne fallait pas prendre pour acquis que tous les aînés avaient accès à Internet ou qu'ils savaient utiliser leur ordinateur de façon optimale. Il est primordial, selon eux, de toujours prévoir d'autres moyens pour les informer et de ne pas croire que le site Internet de la Ville rejoint tous les aînés. C'est également le point de vue exprimé par plusieurs aînés qui disaient avoir accès à un ordinateur.

Les gens de la communauté anglophone ont également fait part de leur grande difficulté à se tenir informés des différents programmes et activités disponibles sur le territoire. En fait, plusieurs ont affirmé ne pas être en mesure de lire le français, donc impossible pour eux de s'informer via les journaux locaux ou l'Espace Longueuil. Ils ont cependant affirmé apprécier les informations inscrites dans la partie bilingue de l'Espace loisir et culture. De plus, certains ont souligné qu'ils apprécieraient participer à des cours d'initiation à l'informatique.

Plusieurs participants des groupes de discussion et répondants du sondage ont souligné qu'il était parfois difficile de joindre rapidement la bonne personne lorsqu'ils avaient besoin de parler à un employé municipal. Ils déplorent être souvent transférés d'un département à l'autre avant d'arriver au bon endroit. Ils ont également fait part de leur désir de parler directement à une personne et non pas à un service d'appel automatisé lorsqu'ils téléphonaient à la Ville.

2.6 Parcs, espaces verts et bâtiments municipaux

2.6.1 Parcs et espaces verts

En ce qui concerne les parcs et espaces verts, les parcs-nature Michel-Chartrand et de la Cité sont connus, fréquentés et très appréciés des aînés. Pour les autres parcs, peu d'aînés en ont fait mention. Cependant, plusieurs ont noté les améliorations apportées aux parcs qu'ils fréquentent dans le cadre de leurs activités extérieures régulières comme celles apportées au parc de pétanque situé près de la bibliothèque de Greenfield Park. Certains ont mentionné qu'il serait intéressant d'ajouter des terrains de pétanque dans les parcs situés près des résidences pour aînés.

L'éclairage est l'un des éléments qui est le plus ressorti en ce qui a trait à la sécurité des installations de la Ville. En fait, près de 60 % des personnes ayant répondu à la question 19 du sondage ont identifié l'éclairage comme l'un des principaux éléments à améliorer dans les parcs et les espaces verts. Les équipements ou services suivants ont aussi été souvent mentionnés :

- Toilettes et buvettes (70 %);
- Bancs le long des sentiers (64 %);
- Espaces de repos dans des endroits ombragés (60 %).

Certains de ces éléments ont également été identifiés à la question 3 comme étant des items qui pourraient contribuer à favoriser les déplacements à pied.

Les priorités des aînés représentent donc des équipements de base déjà présents dans les parcs, mais qui sont parfois mal situés, en nombre insuffisant ou voir même inaccessibles. C'est le cas notamment des toilettes situées à l'intérieur de certains chalets de parc parfois verrouillés à l'année.

L'ajout de poubelles près des bancs a également été identifié, et ce, à plusieurs reprises. Les répondants au sondage ont tout de même souligné leur intérêt pour l'ajout d'équipements plus spécialisés comme des modules de jeu mais dans une proportion moins importante, mais toutefois intéressante de 25 %. Notons cependant que cet élément a été plus souvent identifié par les gens âgés entre 55 et 70 ans.

2.6.2 Bâtiments municipaux

Les bâtiments municipaux les plus fréquentés par les aînés sont les bibliothèques et les centres aquatiques. Plusieurs centres de loisirs le sont également lorsqu'ils proposent une programmation pour aînés. C'est le cas de plusieurs centres culturels de Saint-Hubert et de certains centres de services à la communauté du Vieux-Longueuil.

En fait, lorsqu'il est question des bâtiments municipaux, on fait souvent référence à leur accessibilité. Cet élément peut avoir une incidence directe sur la qualité de vie des aînés, car lorsque l'accessibilité d'un bâtiment de loisirs est limitée, cela entraîne souvent une diminution, voir même un arrêt de la pratique d'activités et un effritement du réseau social pour certains aînés.

Parmi les bâtiments ayant une accessibilité partielle, qui pourrait être grandement améliorée par l'installation entre autres d'un ascenseur, voici ceux les plus fréquemment identifiés par les participants :

- Centre Jeanne-Dufresnoy (Vieux-Longueuil);
- Centre culturel Jacques-Ferron (Vieux-Longueuil);
- Bureau de l'arrondissement de Greenfield Park;
- Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas (Saint-Hubert);
- Centre Marcel-Robidas - Maison de la culture (Vieux-Longueuil).

Des problèmes liés au stationnement ont aussi été notés: le manque d'emplacements réguliers ou pour personnes handicapées ou des aires de stationnement situées trop loin des bâtiments.

Il est également suggéré d'ajouter des bancs à l'extérieur, près des entrées des différents bâtiments municipaux fréquentés par les aînés afin de permettre aux usagers d'attendre leur transport ou leur accompagnateur dans de bonnes conditions.

Il serait également pertinent, pour les mêmes raisons, d'aménager les halls d'entrée de certains bâtiments municipaux en y installant des bancs ou des fauteuils. Cela permettrait aux gens d'attendre leur transport à l'abri des intempéries. Plusieurs aînés font appel au transport adapté du RTL, ce qui sous-entend parfois une période d'attente pouvant représenter plusieurs minutes.

2.7 Sécurité

Plus de 67% des répondants au sondage ont affirmé trouver leur quartier sécuritaire ou très sécuritaire (Q-21). Les participants aux groupes de discussion ont cependant précisé ne plus se sentir en sécurité le soir venu. Peu de raisons furent données par ces derniers pour expliquer cette impression, mais plusieurs craintes ou préjugés semblaient être à l'origine de ce sentiment: peur des coins plus sombres, peur de rencontrer des gangs de jeunes, etc. Parmi les répondants du sondage, plusieurs ont également fait allusion dans leurs commentaires qu'ils avaient peur de sortir le soir. En ce qui concerne le phénomène de gangs de rue, les aînés ont affirmé avoir peur de faire de la dénonciation par crainte de représailles. Cependant, les aînés ayant déjà fait de la dénonciation anonyme se sont dits satisfaits du traitement de leur plainte.

En matière de sécurité routière, il est intéressant de noter que les aînés ont souligné apprécier la décision prise par la Ville de diminuer la vitesse à 40 km/h dans certaines rues. Cependant, plusieurs nous ont fait savoir à quel point les grands travaux routiers pouvaient contribuer à restreindre grandement leur pratique d'activités. Par exemple, les chauffeurs bénévoles du transporteur pour aînés le Baladeur René ont été incapables d'aller chercher les aînés résidant sur le chemin de Chambly pendant les travaux de réfection qui ont eu lieu à l'été 2012. Pour plusieurs, ces sorties représentaient leur seule chance de rencontrer des gens ou de faire leurs courses à un coût raisonnable.

2.7.1 Présence policière

Selon les commentaires recueillis, les aînés ont souligné qu'ils appréciaient la présence policière dans leur quartier que ce soit la présence des patrouilleurs circulant en voiture ou à vélo. Cependant, ils souhaiteraient que le Service de police fasse plus de sensibilisation auprès des automobilistes et des cyclistes concernant la réglementation relative :

- Aux passages piétonniers;
- Au respect des arrêts obligatoires sur les grandes artères;
- À la circulation sur le trottoir (beaucoup de cyclistes sur les trottoirs).

Ils ont souligné que la présence policière pourrait être augmentée le soir dans les parcs et les pistes cyclables, mais aussi à certains moments de la journée pour régler des problématiques précises telles que la vitesse des automobilistes à la sortie des classes.

3. Conclusion

Les éléments inscrits dans ce présent rapport devront servir de guide dans l'élaboration de la version finale du plan d'action MADA qui inclura des actions qui seront réalisées au cours des trois prochaines années. Ce plan d'action devra être entériné par les élus au début du printemps 2013.

Les préoccupations des aînés doivent être prises en considération afin de favoriser un élément au cœur de la démarche MADA : **le vieillissement actif.**

ANNEXE 3

RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ ENTRE LE 7 SEPTEMBRE ET LE 15 NOVEMBRE 2012

1. Quel est votre principal moyen de transport ?

	Réponses en pourcentage
Voiture personnelle	75,1 %
Covoiturage	2,4 %
Transport en commun régulier du Réseau de transport de Longueuil	10,0 %
Transport en commun adapté du Réseau de transport de Longueuil	3,1 %
Transport en voiture avec des bénévoles d'organismes d'entraide	1,3 %
Transport en commun offert par un organisme communautaire	0,8 %
Taxi	1,2 %
Vélo	0,9 %
Marche à pied	5,1 %

2. Quelles seraient les raisons ou dispositions qui vous inciteraient davantage à utiliser le transport en commun ?

	Réponses en pourcentage
Arrêts d'autobus plus près du domicile	21,9 %
Trajets moins longs	16,7 %
Lien direct vers un lieu de service (centre commercial, pharmacie, etc.)	33,5 %
Lien direct vers les hôpitaux ou les CLSC	36,7 %
Places assises en nombre suffisant	14,5 %
Fréquence plus grande	22,6 %
Tarifs moins élevés	52,4 %

3. Selon vous, quelles seraient la ou les solutions à mettre en place pour faciliter les déplacements des aînés à pied ou en vélo sur le territoire de la Ville de Longueuil ?

	Réponses en pourcentage
Plus de bancs et de zones ombragées	45,0 %
Toilettes publiques	39,6 %
Passages piétonniers avec temps de traverse suffisamment long	51,7 %
Pistes cyclables plus nombreuses	18,5 %
Davantage de commerces de proximité	14,4 %
Trottoirs mieux entretenus et bien dégagés l'hiver	68,4 %

4. Où habitez-vous présentement ?

	Réponses en pourcentage
Dans votre maison dont vous êtes propriétaire	56,1 %
Dans une maison que vous louez	2,8 %
Dans un logement dont vous êtes propriétaire	9,4 %
Dans un logement que vous louez	19,3 %
Dans une coopérative	7,4 %
Dans un logement situé dans une résidence gérée par un organisme sans but lucratif	3,0 %
Dans un logement situé dans un complexe privé pour retraités offrant des services	2,1 %

5. De quelle aide auriez-vous besoin ou pourriez-vous avoir éventuellement besoin pour vous permettre de demeurer dans votre maison ou logement le plus longtemps possible ?

	Réponses en pourcentage
Aide pour le ménage	56,6 %
Aide pour les petits travaux (peinture, réparations mineures, etc.)	51,2 %
Aide pour l'entretien extérieur de la maison	43,5 %
Aide financière pour payer l'entretien	26,6 %
Aide pour les repas	15,6 %
Aide pour les courses	20,5 %
Aide pour adapter le logement afin de le rendre plus accessible	19,0 %

6. Si vous aviez à choisir une résidence ou un logement mieux adapté à vos besoins actuels et futurs, sur quels critères baseriez-vous votre choix ?

	Réponses en pourcentage
Prix abordable du loyer	78,8 %
Service de repas sur place	39,7 %
Présence en tout temps de personnel infirmier	40,4 %
Présence d'un centre de conditionnement physique	31,7 %
Présence d'un ascenseur	61,9 %
Présence d'un gardien de sécurité ou de dispositifs de sécurité (bouton de panique)	45,1 %
Proximité des services (épiceries, pharmacies, etc.)	71,6 %

7. Quels sont les services situés près de chez vous, soit à moins d'une ½ heure de marche?

	Réponses en pourcentage
Épicerie	82,8 %
Pharmacie	84,7 %
Centre commercial	56,3 %
Hôpital	33,4 %
CLSC	41,1 %
Clinique médicale	51,0 %
Centre communautaire et de loisirs	34,1 %
Caisse populaire ou banque	67,2 %
Organisme d'aide à la personne (dépannage alimentaire, friperie, etc.)	18,1 %

8. Quelles sont vos principales occupations ? (faites un maximum de 3 sélections)

	Réponses en pourcentage
Prodiguer des soins de santé à un proche	9,9 %
Garder mes petits enfants	19,8 %
Pratiquer des activités culturelles et de loisir	61,6 %
Lire	60,9 %
Regarder la télévision	63,1 %
Aller au théâtre ou au cinéma	24,8 %
Voyager	28,9 %
Bricoler	21,5 %

9. Quels sont les facteurs qui pourraient favoriser votre pratique d'activités de loisir ?

	Réponses en pourcentage
Gratuité des activités	60,4 %
Flexibilité des horaires	43,3 %
Proximité des activités de mon lieu de résidence	64,3 %
Activités libres (sans inscription)	42,6 %
Transport disponible	27,4 %
Activités plus diversifiées	14,5 %

10. Selon vous, de quelle façon la Ville de Longueuil pourrait participer à valoriser l'image des aînés, à véhiculer une image positive du vieillissement ?

	Réponses en pourcentage
Organiser des activités intergénérationnelles	33,1 %
Mener une campagne de sensibilisation pour le respect et l'inclusion des personnes âgées	44,3 %
Informers les aînés des ressources qui existent pour eux sur le territoire de Longueuil	71,7 %
Réaliser une campagne de sensibilisation sur la maltraitance des aînés	32,2 %
Promouvoir davantage les activités communautaires s'adressant aux aînés	62,1 %

11. Faites-vous du bénévolat ?

	Réponses en pourcentage
Oui	54,0 %
Non	46,0 %

12. Lorsque vous avez besoin d'une information sur les services offerts par la Ville, quels moyens prenez-vous pour la trouver ?

	Réponses en pourcentage
Je consulte le site Internet de la Ville	45,7 %
Je consulte le bulletin municipal Espace Longueuil	52,9 %
Je consulte le guide loisir Espace Loisir et culture	62,0 %
Je téléphone au numéro général de la Ville	30,0 %

13. En général, trouvez-vous que les publications de la Ville de Longueuil sont faciles à lire (en assez gros caractères et bien détaillées) ?

	Réponses en pourcentage
Oui	92,8 %
Non	7,2 %

14. De quelle façon voudriez-vous le plus recevoir l'information provenant de la Ville de Longueuil ?

	Réponses en pourcentage
Par courriel	29,1 %
Dans les publications de la Ville	53,5 %
Dans les journaux locaux	60,0 %

15. Avez-vous accès à un ordinateur à la maison ?

	Réponses en pourcentage
Oui	68,7 %
Non	31,3 %

16. Possédez-vous une adresse de courriel ?

	Réponses en pourcentage
Oui	66,1 %
Non	33,9 %

17. Souhaitez-vous recevoir par courriel de l'information sur les différents services ou activités destinés aux aînés et offerts sur le territoire de la Ville de Longueuil ? Si oui, veuillez inscrire votre adresse courriel.

	Nombre de réponses
Répondu	197
Non répondu	814

18. Combien de fois par année fréquentez-vous les parcs, les espaces verts et les sentiers de marche situés sur le territoire de la Ville de Longueuil ?

	Réponses en pourcentage
Tous les jours	8,2 %
Plus d'une fois par semaine	30,5 %
Une fois par semaine	10,8 %
Une fois par mois	8,7 %
Plus d'une fois par mois	7,9 %
Moins de 5 fois par année	20,7 %
Jamais	13,2 %

19. Selon vous, de quels équipements ou services les parcs, les espaces verts et les sentiers de marche devraient être équipés pour mieux répondre aux besoins des aînés ?

	Réponses en pourcentage
Système d'éclairage	57,8 %
Bancs de parc le long des sentiers	63,9 %
Espaces de repos dans les endroits ombragés	60,6 %
Terrain de pétanque	13,4 %
Stations d'exercice pour aînés	25,4 %
Personnel d'animation sur place	14,0 %
Parcours d'exercice le long des sentiers	16,4 %
Toilettes publiques et buvettes	70,1 %

20. Nommez-nous quels sont les bâtiments municipaux (bibliothèques, centres culturels et de loisirs, etc.) que vous fréquentez et dites-nous de quelle façon ils pourraient être plus accessibles pour les aînés (ajout d'un ascenseur, de places de stationnement pour personnes handicapées, etc.) ?

	Nombre de commentaires
Répondu	548
Non répondu	463

21. Comment qualifieriez-vous votre quartier ?

	Réponses en pourcentage
Très sécuritaire	17,8 %
Moyennement sécuritaire	29,4 %
Sécuritaire	49,4 %
Peu sécuritaire	3,3 %

22. Quels seraient, selon vous, les moyens qui pourraient être mis de l'avant par la Ville afin d'améliorer la sécurité dans votre quartier ?

	Réponses en pourcentage
Améliorer l'éclairage dans les rues	37,1 %
Améliorer l'éclairage dans les parcs, les espaces verts et les sentiers de marche	43,6 %
Animer davantage les parcs pour diminuer le flânage	26,9 %
Sécuriser les différentes intersections achalandées à l'aide de feux de circulation pour piétons	39,6 %
Améliorer le déneigement et l'épandage d'abrasif sur les trottoirs	66,0 %
Améliorer l'état général des trottoirs et des rues	54,1 %
Augmenter la présence policière dans les parcs et dans les rues	51,5 %

23. Advenant que vous ayez besoin d'aide, sur qui pourriez-vous compter ?

	Réponses en pourcentage
Mon conjoint	50,4 %
Mes enfants	62,4 %
Mes parents	1,9 %
Mes frères et sœurs	22,3 %
Ma parenté	14,2 %
Mes ami(e)s	38,4 %
Mes voisins	30,0 %
Organismes communautaires	18,2 %

24. Quel est votre lieu de résidence (arrondissement) ?

	Réponses en pourcentage
Vieux-Longueuil	59,0 %
Saint-Hubert	30,3 %
Greenfield Park	10,8 %

25. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

	Réponses en pourcentage
Entre 55 et 59 ans	6,8 %
Entre 60 et 64 ans	21,6 %
Entre 65 et 69 ans	26,2 %
Entre 70 et 74 ans	18,1 %
Entre 75 et 79 ans	14,5 %
Entre 80 et 84 ans	9,6 %
Entre 85 et 89 ans	2,6 %
90 ans et plus	0,6 %

26. Sexe :

	Réponses en pourcentage
Masculin	28,8 %
Féminin	71,2 %

27. Quel est votre état matrimonial ?

	Réponses en pourcentage
Marié(e)	44,2 %
Conjoint de fait	9,2 %
Célibataire	9,3 %
Veuf(ve)	18,1 %
Séparé(e)	2,2 %
Divorcé(e)	17,1 %

28. Quel est votre pays d'origine ?

	Réponses en pourcentage
Canada	93,0 %
Autre	7,0 %

29. Quelle est votre langue maternelle ?

	Réponses en pourcentage
Français	87,9 %
Anglais	9,3 %
Autre	2,8 %

30. Quelles sont vos sources de revenus ?

	Réponses en pourcentage
Revenu d'emploi	12,4 %
Revenu de placement	16,7 %
Pension de retraite et rentes	61,8 %
Pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti	39,8 %
Régime des rentes du Québec et du régime de pension du Canada	61,0 %

longueuil.ca/MADA

En partenariat avec :

